manexi
Nos expertises - votre performance

OPQIBI L'INGÉNIERIE QUALIFIÉE CERTIFICAT N° 01 06 1489

696, rue Yves Kermen – 92100 Boulogne-Billancourt – Tel : 01 41 31 67 80 – Fax : 01 41 31 33 04 – email : contact@manexi.com

Affaire :	**42088**	Identification du Technicien :	
N° Immeuble :	MA GUERET	Technicien : Emmanuel FAIVRE	
Accompagnateur :	Gardiens	Coordonnées : 696, rue Yves Kermen - 92100 Boulogne	
Date commande :	10.07.2019	Téléphone : 01.41.31.67.80	
Date(s) de visite :	01 et 02.08.2019	N° SIRET : 390 393 916 00114	
		N° police assurance : COVEA-MMA n° 112 594 868	

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DE LA JUSTICE

Suivi des versions

Référence rapport	Objet de la révision	Date	Version
42088_A TVX_MA GUERET_20190808.DOCX	Emission initiale	08/08/2019	1

Rapport de mission de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante

Avant Travaux

Conformément à l'arrêté du 16 juillet 2019, relatif au repérage de l'amiante avant certaines opérations réalisées dans les immeubles bâtis

Identification du bâtiment :	**MA GUERET**
Adresse :	**9 avenue République 23000 GUERET**
Partie(s) d'immeuble visitée(s) :	**Combles** **R+1 : zone vestiaires** **RdC : zone greffe**

Donneur d'Ordre	Maitre d'ouvrage / Propriétaire
Ministère de la Justice Direction Régionale 188 rue de Pessac - BP 57 33023 BORDEAUX CEDEX	Ministère de la Justice Direction Régionale 188 rue de Pessac - BP 57 33023 BORDEAUX CEDEX

Rapport établi par	FAIVRE Emmanuel	Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences ont été certifiées par AFNOR CERTIFICATION sis 11 rue Francis de Précensé 93571 LA PLAINE SINT DENIS cedex délivré le 28/06/2017 et expirant le 27/06/2022*
Visa		

** conformément à l'arrêté du 25.07.2016 la certification amiante porte sur les repérages des matériaux des listes A, B et C définis aux articles R. 1334-20 à R. 1334-22 Code de la Santé Publique.*

Ce rapport comporte 76 pages dont 5 annexes et ne peut être reproduit que dans son intégralité.

Sommaire

1. Conclusion du rapport 3
1.1. Conclusions générales 3
1.2. Matériaux et/ou Produits repérés Contenant de l'Amiante (MPCA) 3
1.3. Locaux et composants non inspectés 3
2. Objet et programme du repérage 3
2.1. Périmètre des travaux 4
2.2. Descriptif des travaux 4
2.3. Programme de repérage 4
3. Conditions de réalisation et méthodologie de repérage 5
3.1. Méthodologie 5
3.1.1. Evaluation des risques 5
3.1.2. Prévention des risques 5
3.1.3. Présentation générale des investigations 6
3.1.4. Présentation des investigations approfondies 7
3.1.5. Détail des phases 8
3.2. Avertissements 8
4. Conditions de réalisation du repérage 9
4.1. Locaux visités 9
4.2. Documents remis par le propriétaire et/ou le donneur d'ordre 11
4.3. Ecart par rapport à la norme et au code de la santé publique 12
5. Planche(s) de repérage 12
6. Résultats détaillés du repérage 12
7. Annexes 12
Annexe 1 : planche(s) de repérage 13
Annexe 2 : résultats détaillés du repérage 18
Annexe 3 : rapport(s) d'analyse des prélèvements du ou des laboratoires 34
Annexe 4 : annexe 1 de l'arrêté du 16.07.2019 66
Annexe 5 : attestation d'assurance, déclaration sur l'honneur et certificat de compétences 73

1. Conclusion du rapport

1.1. Conclusions générales

Dans le cadre de la mission décrit en tête de rapport, il a été repéré des matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante, après analyse, ils ne contiennent pas d'amiante.

Remarques particulières :

Des investigations complémentaires sont à prévoir (cf. §1.3.).

1.2. Matériaux et/ou Produits repérés Contenant de l'Amiante (MPCA)

Réf. MPCA	Description	Localisation générale, zone homogène ou par similitude d'ouvrage	Critère de décision	Photo
sans objet				

1.3. Locaux et composants non inspectés

Index balise plan	Localisation	Type de réserve	Raison de la réserve	Moyens à mettre en œuvre	Commentaires	Photos
1	Combles, zone 1.pdf	Autre			mitron en amiante ciment, hors zone de travaux	

Liste des composants types pour aider à reformuler et vérifier qu'on n'a rien oublié.

Composant ou partie de composant	Localisation	Cause de non-inspection	Moyens à mettre en œuvre
sans objet			

2. Objet et programme du repérage

La présente mission consiste à établir le constat de repérage avant réalisation de travaux dénommé mission « Travaux » sur le bien ou parties de bien suivant :

MA GUERET - 9 avenue République 23000 GUERET

Type de bien : **Etablissement pénitencier**

Ce repérage a pour objectif d'identifier les matériaux et produits susceptibles de libérer des fibres d'amiante à l'occasion des travaux prévus par le donneur d'ordre et est réalisé pour satisfaire l'exigence du code du travail

portant sur l'évaluation des risques pour les salariés. La méthodologie appliquée est celle de la norme NF X 46-020 « Repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante dans les immeubles bâtis ».

Le repérage porte sur les zones concernées directement ou indirectement par les travaux prévus. Le périmètre du présent repérage est défini par le programme des travaux tel que transmis par le donneur d'ordre.

Ce repérage est destiné à être communiqué aux entreprises appelées à faire des travaux afin qu'elles puissent procéder à l'évaluation des risques conformément au code du travail et déterminer les mesures de préventions adaptées pour la protection des salariés, des occupants éventuels et de l'environnement.

2.1. Périmètre des travaux

D'après les indications fournies par le Maître d'Ouvrage ou issues des documents communiqués (descriptifs, plans, etc.), les travaux portent sur le périmètre suivant :

5 zones du RdC au combles du bâtiment principal

2.2. Descriptif des travaux

D'après les indications fournies par le Maître d'Ouvrage ou issues des documents communiqués (descriptifs, plans, etc.), la nature des travaux est la suivante :

Locaux concernés	Nature des travaux prévus
RdC : zone bureau greffe, cuisine, stockage	Changement de la destination des locaux, créations de cloisons
R+1 : local douche vestiaires	Changement d'attribution des locaux qui deviendront un bureau et une salle repro
Combles	Réaménagement des locaux en 3 zones

Ces informations ont été collectées auprès de : Philippe BARBE (DISP)

- ☒ par mail en date du 26.06.2019 ;
- ☐ par téléphone en date du [xx/xx/2016] ;
- ☐ sur site en date du [xx/xx/2016].

2.3. Programme de repérage

Équipements et ouvrages du bâti	Concernés par les travaux	Non concernés par les travaux
1 – Toiture et étanchéité		X
2 – Façades		X
3 – Parois verticales intérieures et enduits	X	
4 – Plafonds et faux plafonds	X	
5 – Revêtements de sol et de murs	X	
6 – Conduits, canalisations et équipements	X	
7 – Ascenseurs et monte-charges		X/sans objet
8 – Équipements divers	X	
9 – Installations industrielles		X/sans objet
10 – Voies et réseaux divers	X	

Le repérage, objet du présent rapport, porte exclusivement sur les composants objet des rubriques ci-dessus et dont la liste est détaillée ci-dessous et en annexe 4.

Tous les travaux effectués dans des locaux autres que ceux définis au paragraphe 2.1 et/ou de natures différentes que celles définies au paragraphe 2.2 devront faire l'objet d'un nouveau repérage des MPCA avant travaux.

3. Conditions de réalisation et méthodologie de repérage

3.1. Méthodologie

Dans le périmètre des travaux définis par le donneur d'ordre (cf. point 2.2), l'opérateur de repérage procède à un examen visuel des ouvrages en vue de rechercher puis de recenser et identifier les matériaux ou produits susceptibles de contenir de l'amiante (matériau ou produit ayant intégré de l'amiante pendant certaines périodes de leur fabrication) entrant dans le cadre de la présente mission et pouvant être sollicités directement ou indirectement lors des travaux envisagés.

Le repérage des MPCA avant travaux a été effectué conformément à la Norme NFX 46-020 qui en définit le processus.

3.1.1. Evaluation des risques

Tout travailleur dont l'activité professionnelle ne consiste pas à confiner ou retirer de l'amiante, mais dont l'intervention est susceptible de libérer des fibres d'amiante et par voie de conséquence de l'y exposer, entre dans le champ d'application de la sous-section 4 défini à l'article R. 4412-94 tiret 2 du Code du travail et doit bénéficier des mesures de prévention définies aux articles R. 4412-97 à R. 4412-124 et R. 4412-144 à R. 4412-148 du code du travail.

Les travailleurs concernés bénéficient, préalablement à toute activité ou intervention en présence d'amiante, d'une formation à la prévention des risques liés à l'amiante suivant les dispositions de l'arrêté du 23 février 2012.

3.1.2. Prévention des risques

Dans le cadre des investigations pour le repérage des MPCA, l'opérateur inspecte l'ensemble des matériaux existant directement ou par réalisation de sondages.

Mode opératoire de sondage et/ou de prélèvement de matériaux :

Les prélèvements/sondages seront réalisés en l'absence de tout occupant dans le local. Si nous sommes accompagnés ou en cas de présence de personnel du bâtiment : soit nous attendrons qu'il ait quitté la pièce, soit nous lui demanderons de sortir ou de s'éloigner du point de prélèvement pour les grands volumes tels que les parkings, avant d'effectuer les prélèvements/sondages.

L'intervention consiste à sonder, et si nécessaire, prélever, les différentes couches des matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante.

Pour chaque matériau identifié comme susceptible de contenir de l'amiante, l'opérateur peut le déclarer amianté (si un matériau similaire a déjà fait l'objet de prélèvements), ou réaliser un prélèvement pour le faire analyser en laboratoire.

Lors de ce prélèvement, et en l'absence de connaissance sur la présence d'amiante dans le matériau, l'opérateur le considérera amianté pour son analyse de risque. Dans ce cas, les différentes étapes du prélèvement sont les suivantes :

- humidification de la surface du matériau suspect par pulvérisation, afin d'éviter l'éventuelle dispersion de fibres ;
- prélèvement d'un échantillon représentatif du matériau (toute les couches d'un revêtement de sol, etc.) à l'aide d'outillage manuel : marteau, ciseau à bois, cutter, etc. ;

- double ensachage des échantillons ;
- application d'un fixateur par pulvérisation sur le matériau ayant fait l'objet d'un prélèvement.

A l'issue de chaque prélèvement, l'opérateur nettoie la zone au moyen de lingettes et/ou d'un aspirateur THE et évacue les éventuels déchets résiduels.

3.1.3. Présentation générale des investigations

Pour la réalisation du repérage amiante, l'opérateur doit pouvoir visiter, inspecter et sonder l'ensemble du bâti et l'ensemble des matériaux qu'il contient. Pour ce faire, l'opérateur réalisera des prélèvements de matériaux pour analyse en laboratoire agréé.

Pour cela, la majorité des sondages et prélèvements ne nécessitent pas d'investigations approfondies. Exemples d'investigations nécessaires :

- soulèvement des dalles de faux-plafond ;
- dépose/repose de trappes de visite ;
- sondages sous revêtements de sol collés ;
- prélèvement au cutter d'enveloppe de calorifuge ;
- etc.

Ces interventions, dont la gêne est limitée voire nulle, sont réalisées avec des outillages manuels (lampe torche, massette, tournevis, etc.) et ne génèrent pas de déchets. Quand bien même, un nettoyage systématique est réalisé après intervention. Dans le cas de prélèvements, ils sont réalisés selon le mode opératoire décrit au § 3.1.2.

Lors de la réalisation de ces sondages, les opérateurs sont en tenue de ville. Les EPI prévus sont principalement des gants, casquette coquée, demi-masque de protection respiratoire (type masque de chirurgien) pour l'inspection des plénums par nature poussiéreux. Après utilisation, ces masques sont évacués dans des sacs étanches.

Si, lors des opérations de repérage, le technicien rencontre un matériau dont le sondage risque de libérer des fibres d'amiante, l'intervention sera momentanément suspendue et il sera proposé un mode opératoire spécifique puis soumis à validation par l'occupant et le maitre d'œuvre avant intervention ultérieure sur le matériau susceptible de libérer des fibres d'amiante.

Les repérages se sont effectués en horaires normaux :

- 8h – 17h : ensemble des locaux.

3.1.4. Présentation des investigations approfondies

Cependant pour accéder à certains matériaux, il est nécessaire de réaliser des investigations plus approfondies. Le paragraphe suivant a pour objet de décrire les investigations approfondies non-destructives et destructives réalisées, ou restant à réaliser, permettant d'accéder aux matériaux susceptibles de contenir de l'amiante.

Elément / Objectif	Méthodologie	Entreprise extérieure	Stratégie de sondage		Remarques particulières
			Zone homogène	Nbre de sondage prévu/réalisé	
Sols scellés : rechercher la présence d'amiante dans les différentes couches de revêtement de sol (colles, ragréages, chapes, etc.)	- sondage avec outils manuels (marteau et burin). Nettoyage à la lingette humide et évacuation des déchets inertes en sac étanche.	Non	Chaque pièce	minimum un sondage par pièce	/
Colle faïences murales et plinthes collées : rechercher la présence d'amiante dans les différentes couches de revêtement de sol (colles, ragréages, chapes, etc.)	- sondage avec outils manuels (marteau et burin). Nettoyage à la lingette humide et évacuation des déchets inertes en sac étanche.	Oui / non	Chaque pièce	minimum un sondage par pièce	/

3.1.5. Détail des phases

Ce repérage s'est effectué en :

☒ **1 phase unique**

☐ **2 phases**

Dans ce cas, ce rapport concerne la : ☐ **Phase 1** ☐ **Phase 2**

Dans le cas d'une phase unique, les deux points ci-dessous sont réalisés dans le même temps

PHASE 1 :

Elle comprend la visite de repérage des matériaux susceptibles de contenir de l'amiante accessibles sans travaux destructifs.

Lors de cette phase le repérage est réalisé dans l'ensemble des locaux objets des travaux par examen visuel et prélèvements de matériaux sans travaux destructifs, comme par exemple :

X	Sondages des sols
X	Sondages des colles de faïence
X	Sondages de plénum (mastic sur gaine, enveloppe de calorifuge…)
X	Sondages des cloisons

Tous les sondages seront réalisés avec un outillage manuel type ciseau à bois, tournevis ou massette.

PHASE 2 :

Le cas échéant, elle sera réalisée à la libération des locaux, au plus tard au début des travaux.

Cette phase comprendra la réalisation des sondages n'ayant pas pu être réalisés lors de la phase 1 et/ou des investigations approfondies nécessitant l'intervention d'entreprises ou d'outillages spécialisés. Exemple d'investigations à prévoir :

	Création de trappe de visite pour sondage plénum

A l'issue de la 1ère phase, ces investigations approfondies sont définies et listées dans le pré-rapport (nombre, localisation – voir rapport et plans), hormis celles qui doivent être définies avec des entreprises spécialisées (ex : démontages éléments menuiseries en façade dont la faisabilité est à étudier avec le façadier, etc.).

Certaines parties d'ouvrages pourront ne pas être accessibles avant que les opérations de déconstruction ne commencent. L'opérateur de repérage émettra les réserves correspondantes et préconisera les investigations complémentaires qui devront être réalisées entre les différentes étapes de la démolition.

3.2. Avertissements

La recherche des MPCA est réalisée par inspections visuelles, sondages et prélèvements le cas échant selon une méthode d'échantillonnage respectant en cela les prescriptions de la norme AFNOR NF X 46-020 : elle ne peut cependant être exhaustive.

Certains MPCA peuvent être présents de façon aléatoire et par là, ne pas être mis en évidence par la méthode de recherche retenue : détermination de zones homogènes, fréquences des sondages et prélèvements définies par la Norme AFNOR NF X 46-020 à l'intérieur des zones homogènes.

Il n'est ainsi pas exclu que certains MPCA puissent être mis en évidence lors d'autres opérations telles que le démontage d'éléments, travaux, autres inspections et contrôles, etc.

Le repérage objet du présent rapport porte exclusivement sur les composants objet des rubriques ci-dessus et dont la liste est détaillée en annexe 4.

Toute démolition et/ou travaux dans des bâtiments et locaux autres que ceux définis au paragraphe 2.1 et/ou de natures différentes que celles définies au paragraphe 2.2 devront faire l'objet d'un nouveau repérage des MPCA spécifique avant démolition ou avant travaux.

Le présent rapport ne peut être utilisé que dans les limites des travaux décrits au paragraphe 2.2.

4. Conditions de réalisation du repérage

4.1. Locaux visités

Index balise plan	Etage concerné	Nom du local	Descriptif des sols	Descriptif des murs	Descriptif des plafonds	Descriptif des faux-plafonds	Photo
2	Combles, zone 1.pdf	salle de formation sportive	ragréage béton	pierre	charpente bois + panneaux bois + ardoise		
8	Combles, zone 1.pdf	local 5	ragréage gris cimenteux sur sol brique	panneau BA13	panneau BA13 sous panneau bois		
12	Combles, zone 1.pdf	dégagement vers local 5	brique	pierre / carreaux de plâtre	charpente bois + ardoise		

Index balise plan	Etage concerné	Nom du local	Descriptif des sols	Descriptif des murs	Descriptif des plafonds	Descriptif des faux-plafonds	Photo
18	Combles, zone 1.pdf	bureau 2	Panneaux bois	BA13	lambris		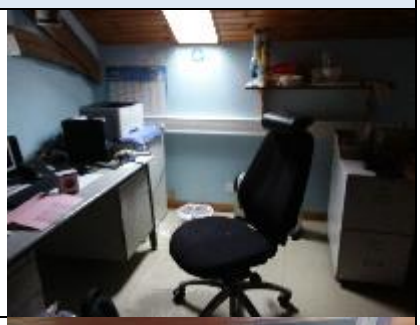
20	Combles, Zones 2&3.pdf	chambre	parquet	BA13	lambris		
22	Combles, Zones 2&3.pdf	zone 2, dégagement	béton	pierre	panneau bois sous ardoise	mastic vitrier velux : idem WC	
24	Combles, Zones 2&3.pdf	zone 3, chambre passager	le PVC + colle néoprène sur béton	moquette	lambris		
25	Combles, zone 1.pdf	local 8, vestiaire Dames	carrelage récent	toile de verre sur BA13	toile de verre sur BA13 + isolant laine de verre		
27	Etage.pdf	zone 4, salle douche	carreau	faïence murale sur plâtre	plâtre lissé		

Index balise plan	Etage concerné	Nom du local	Descriptif des sols	Descriptif des murs	Descriptif des plafonds	Descriptif des faux-plafonds	Photo
33	Etage.pdf	zone 4, vestiaire	carrelage	pierre	plâtre		
34	Etage.pdf	zone 4, dégagement	carrelage	pierre / plâtre	plâtre		
39	RdC.pdf	bureau greffe	carrelage	pierre + toile de verre	plâtre		
43	RdC.pdf	salle appel	carrelage	pierre	plâtre		
49	RdC.pdf	réserve stockage et dégagement	carrelage	pierre	plâtre		
54	RdC.pdf	stockage armurerie	carrelage	pierre + toile de	plâtre		

4.2. Documents remis par le propriétaire et/ou le donneur d'ordre

Plans existants	Oui	
Dossiers de construction initiale	☐ OUI ☒ NON	Voir liste ci-après
Rapports de repérages des MPCA antérieurs	Oui	Voir liste ci-après
Date du permis de construire (à défaut date de construction)	Fin XXème siècle	

Documents remis :

- Plan des zones concernées : plan projet, version APS de mars 2019

- Anciens rapports de repérage communiqués :

Références	Date du rapport	Nom de la société et opérateur de repérage	Objet du repérage	Principales conclusions
36939 / GUERET	30/11/2016	MANEXI Cédric GOGIBUS	Evaluation de l'état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante à intégrer au Dossier Technique Amiante (DTA)	Pas de MPCA détecté dans les zones concernées par les travaux
28914	29/11/2016	MANEXI Cédric GOGIBUS	Fiche récapitulative du DTA	

4.3. Ecart par rapport à la norme et au code de la santé publique

Tous les documents ou informations, nécessaires à l'opérateur de repérage pour lui permettre de réaliser sa mission dans de bonnes conditions, ont été transmis par le donneur d'ordre :

☒ OUI

☐ NON (si non voir liste ci-après)

Documents non remis :

- Sans objet

Repérage réalisé après évacuation définitive de l'immeuble bâti : ☐ OUI ☒ NON

Repérage réalisé après enlèvement des mobiliers : ☐ OUI ☒ NON

5. Planche(s) de repérage

Les plans ou croquis indiquent :

- ☒ la situation et dénomination des matériaux et produits contenant de l'amiante ;
- ☒ la localisation des prélèvements effectués ;
- ☒ la localisation des zones éventuellement non visitées (local, composant, partie de composant, etc.).

Nombre de planche(s) : 4 (cf. annexe 1).

6. Résultats détaillés du repérage

Voir annexe 2.

7. Annexes

- Annexe 1 – planches de repérage : 1 page de garde + 4 planche(s) ;
- Annexe 2 – résultats détaillés des prélèvements : 1 page de garde + 15 page(s) ;
- Annexe 3 – rapport(s) d'analyse des prélèvements du ou des laboratoires : 1 page de garde + 31 page(s) ;
- Annexe 4 – annexe A de la norme NF X 46 020: 1 page de garde + 14 pages ;
- Annexe 5 – attestation d'assurance et certificat de compétences : 1 page de garde + 2 pages.

Annexe 1 : planche(s) de repérage

Cette annexe comporte 1 page de garde + 4 planche(s).

Légende des Plans	
	Prélèvement d'échantillon pour analyse : résultat négatif (fibre d'amiante non détectée)
	Prélèvement d'échantillon pour analyse : résultat positif (présence de fibre d'amiante)
	Remarques
	Sondages sans prélèvement
	Locaux visités

Rez-de-Chaussée

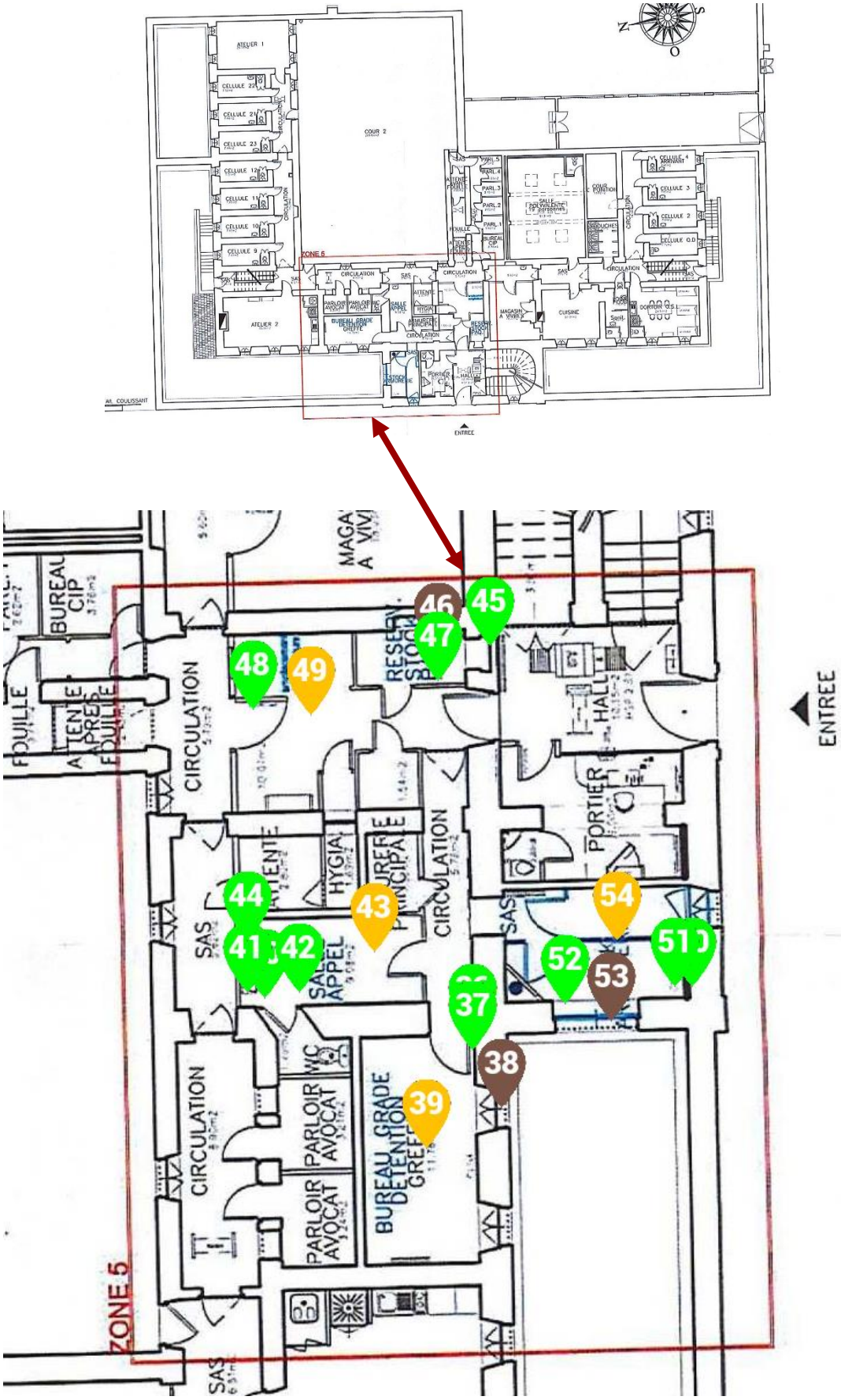

Etage 1

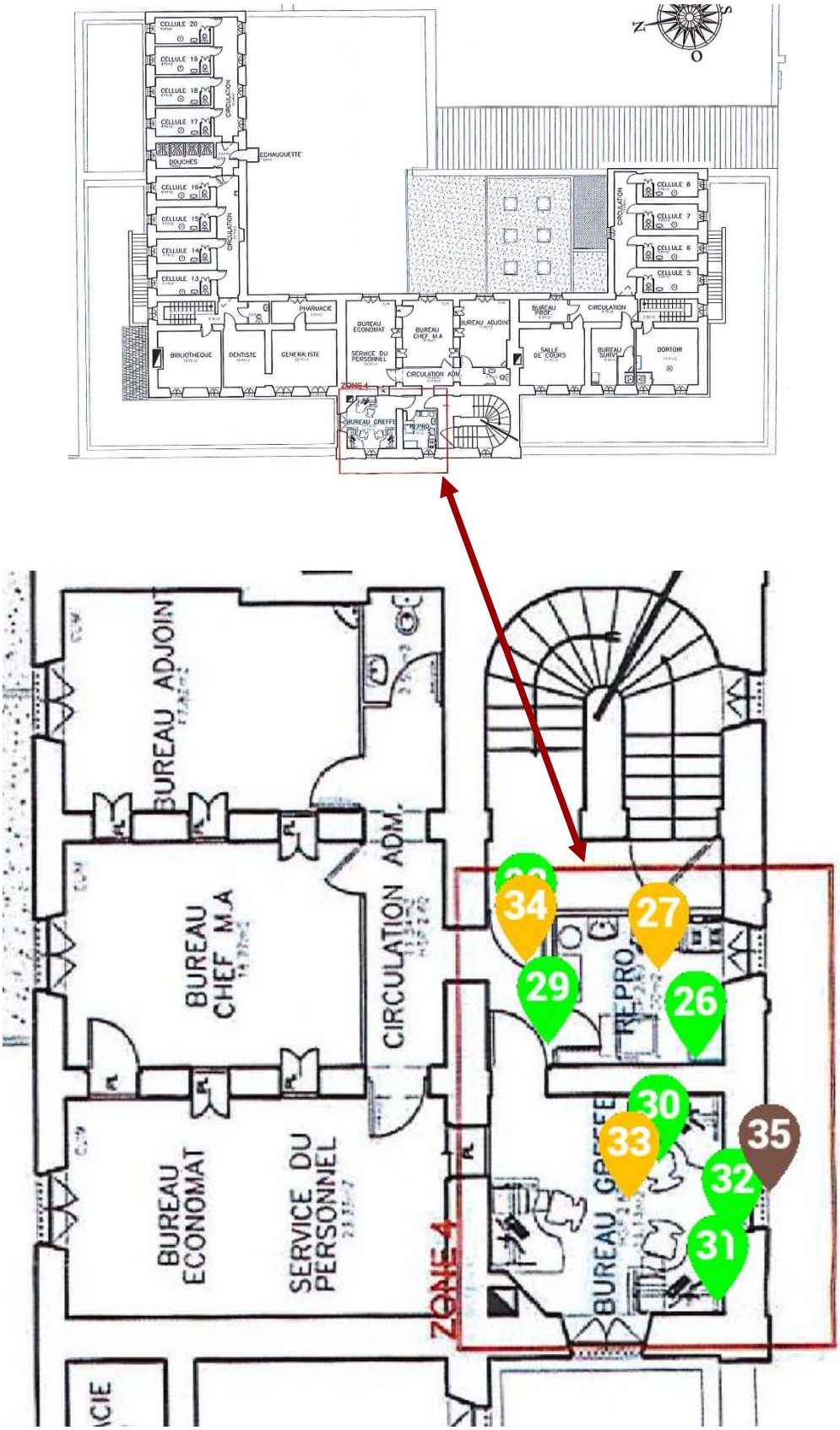
BUREAU ADJOINT
BUREAU CHEF M.A
CIRCULATION ADM.
BUREAU ECONOMAT
SERVICE DU PERSONNEL
ZONE 4
BUREAU GREFFE
REPRO.
34
27
29
26
30
33
35
32
31

Combles – Zone 1

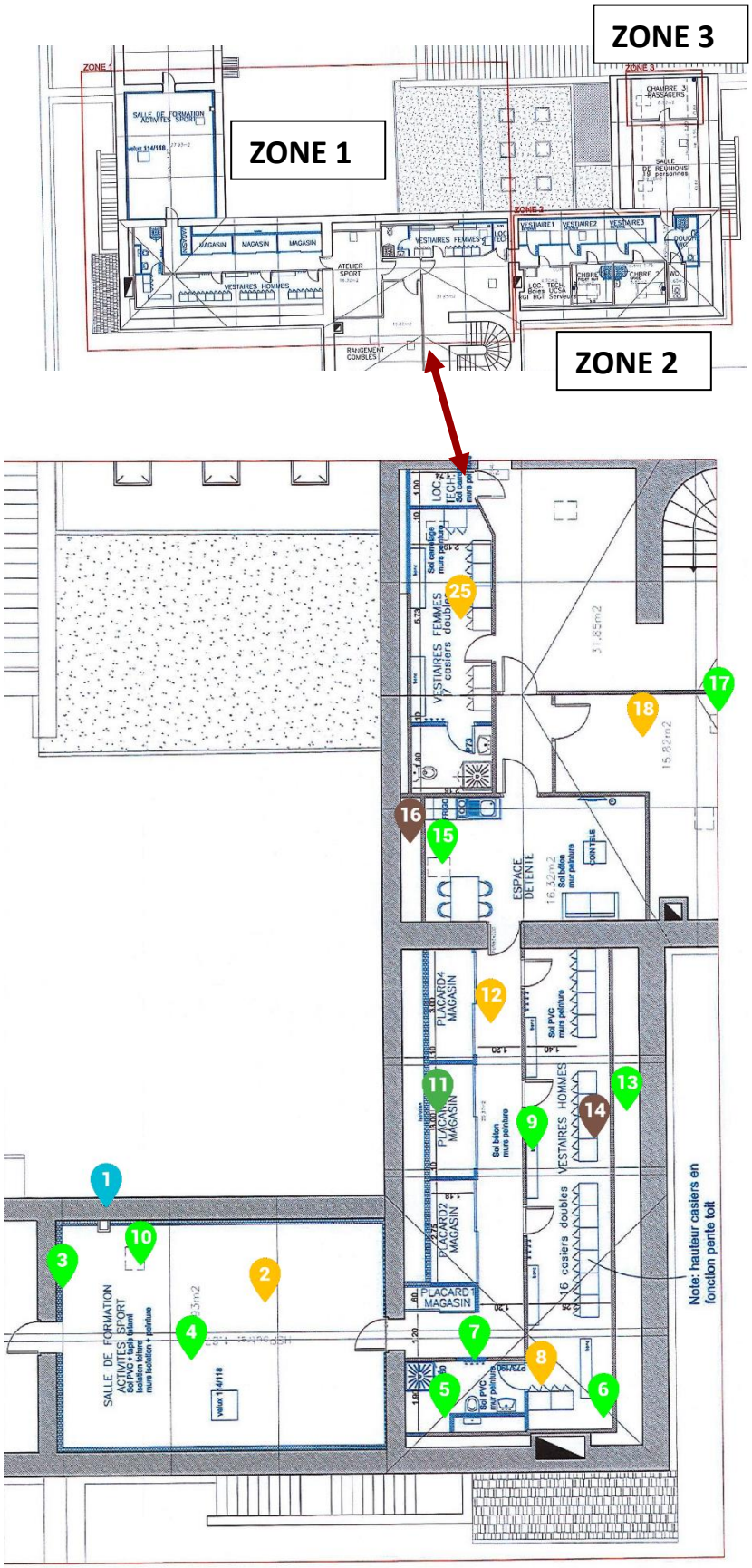

Combles – Zones 2 et 3

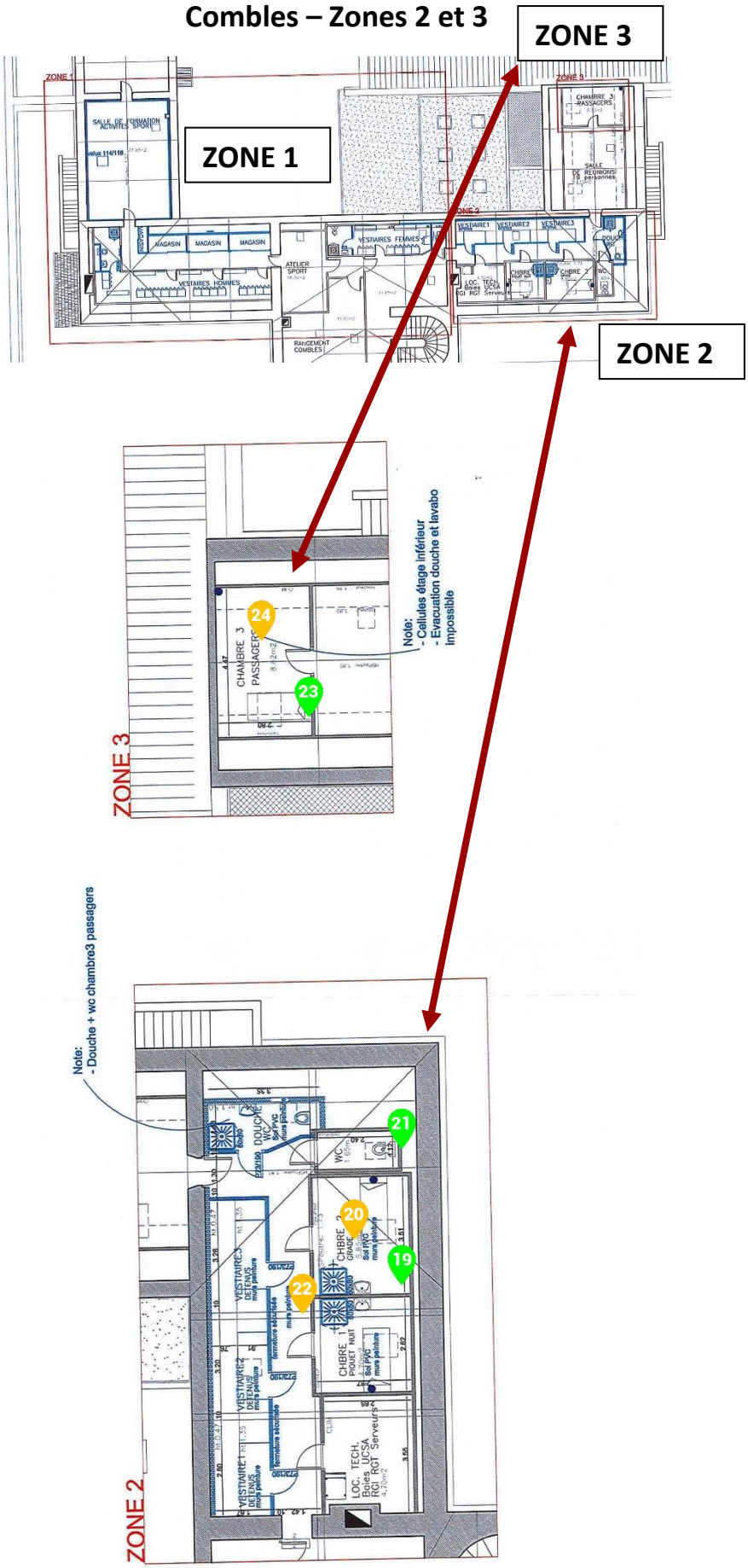

Annexe 2 : résultats détaillés du repérage

Cette annexe comporte 1 page de garde + 15 page(s).

Localisation, zone homogène ou par similitude d'ouvrage	Inspection					Matériau ou produit susceptible de contenir de l'amiante	
	Composant de la construction (catégorie)	Partie du composant inspecté	Description	Index balise plan	Photo	Prélèvement / Justificatif	Conclusion
						Réf. Manexi	Détection amiante
Combles, zone 1.pdf salle de formation sportive	Liste C	Revêtements de murs	Enduit mural gris cimenteux épais sur mur en pierre	3		MANEXI-51002	Amiante non détecté -

Localisation, zone homogène ou par similitude d'ouvrage	Inspection					Matériau ou produit susceptible de contenir de l'amiante	
	Composant de la construction (catégorie)	Partie du composant inspecté	Description	Index balise plan	Photo	Prélèvement / Justificatif	Conclusion
						Réf. Manexi	Détection amiante
Combles, zone 1.pdf salle de formation sportive	Liste C	Revêtements de sol	Ragréage sol gris cimenteux sur chape légère	4		MANEXI-51001	Amiante non détecté -
Combles, zone 1.pdf local 5 linge, face droite porte	Liste C	Revêtements de murs	bande calicot blanche	5		MANEXI-51003	Amiante non détecté, Amiante non détecté -

Localisation, zone homogène ou par similitude d'ouvrage	Inspection					Matériau ou produit susceptible de contenir de l'amiante	
	Composant de la construction (catégorie)	Partie du composant inspecté	Description	Index balise plan	Photo	Prélèvement / Justificatif	Conclusion
						Réf. Manexi	Détection amiante
Combles, zone 1.pdf local 5 linge, velux	Liste C	AUTRES	mastic vitrier beige dur sur velux	6		MANEXI-51004	Amiante non détecté -
Combles, zone 1.pdf local 5	Liste C	Revêtements de sol	ragréage gris cimenteux sur sol brique	7		MANEXI-51005	Amiante non détecté -
Combles, zone 1.pdf dégagement vers local 5	Liste C	Revêtements de murs	Enduit fin blanc plâtreux sur carreaux de plâtre	9		MANEXI-51006	Amiante non détecté -

Localisation, zone homogène ou par similitude d'ouvrage	Inspection					Matériau ou produit susceptible de contenir de l'amiante	
	Composant de la construction (catégorie)	Partie du composant inspecté	Description	Index balise plan	Photo	Prélèvement / Justificatif	Conclusion
						Réf. Manexi	Détection amiante
Combles, zone 1.pdf salle de formation sportive	Liste C	AUTRES	mastic vitrier beige dur côté intérieur du velux	10		MANEXI-51000	Amiante non détecté -
Combles, zone 1.pdf local 5 hygiène	Liste C	Revêtements de murs	bande calicot avec enduit blanc plâtreux	13		MANEXI-51007	Amiante non détecté, Amiante non détecté -

Localisation, zone homogène ou par similitude d'ouvrage	Inspection					Matériau ou produit susceptible de contenir de l'amiante	
	Composant de la construction (catégorie)	Partie du composant inspecté	Description	Index balise plan	Photo	Prélèvement / Justificatif	Conclusion
						Réf. Manexi	Détection amiante
Combles, zone 1.pdf salle sport	Liste C	AUTRES	mastic vitrier beige cassant sur velux	15		MANEXI-51008	Amiante non détecté -
Combles, zone 1.pdf bureau 2	Liste C	AUTRES	mastic vitrier gris cassant sur velux	17		MANEXI-51009	Amiante non détecté -
Combles, Zones 2&3.pdf zone 2, chambre du piquet de nuit	Liste C	Revêtements de murs	colle blanche de faïence murale	19		MANEXI-51010	Amiante non détecté -

Localisation, zone homogène ou par similitude d'ouvrage	Inspection					Matériau ou produit susceptible de contenir de l'amiante	
	Composant de la construction (catégorie)	Partie du composant inspecté	Description	Index balise plan	Photo	Prélèvement / Justificatif	Conclusion
						Réf. Manexi	Détection amiante
Combles, Zones 2&3.pdf zone 2, WC	Liste C	AUTRES	mastic vitrier beige cassant en pourtour de velux côté intérieur	21		MANEXI-51011	Amiante non détecté -
Combles, Zones 2&3.pdf zone 3 chambre passager	Liste C	Revêtements de murs	Bande papier type bande calicot avec enduit blanc plâtreux en raccord de plaque de plâtre type ba13	23		MANEXI-51012	Amiante non détecté, Amiante non détecté -
Etage.pdf zone 4, salle douche	Liste C	Revêtements de murs	colle plâtreuse sous faïence murale grise 25x20	26		MANEXI-51013	Amiante non détecté -

Localisation, zone homogène ou par similitude d'ouvrage	Inspection					Matériau ou produit susceptible de contenir de l'amiante	
	Composant de la construction (catégorie)	Partie du composant inspecté	Description	Index balise plan	Photo	Prélèvement / Justificatif	Conclusion
						Réf. Manexi	Détection amiante
Etage.pdf zone 4, dégagement	Liste C	Revêtements de sol	colle cimenteuse sous carrelage	28		MANEXI-51014	Amiante non détecté -
Etage.pdf zone 4, dégagement	Liste C	Revêtements de murs	colle grise cimenteuse sous plinthes marron	29		MANEXI-51015	Amiante non détecté -
Etage.pdf zone 4, vestiaire	Liste C	Faux plafonds	enduit plâtreux sur plâtre en plafond	30		MANEXI-51016	Amiante non détecté -

Localisation, zone homogène ou par similitude d'ouvrage	Inspection					Matériau ou produit susceptible de contenir de l'amiante	
	Composant de la construction (catégorie)	Partie du composant inspecté	Description	Index balise plan	Photo	Prélèvement / Justificatif	Conclusion
						Réf. Manexi	Détection amiante
Etage.pdf zone 4, vestiaire	Liste C	Revêtements de sol	colle cimenteuse sous carrelage	31		MANEXI-51017	Amiante non détecté -
Etage.pdf zone 4, vestiaire	Liste C	Revêtements de murs	Bande calicot sous toile de verre sur BA13	32		MANEXI-51018	Amiante non détecté, Amiante non détecté -

Localisation, zone homogène ou par similitude d'ouvrage	Inspection					Matériau ou produit susceptible de contenir de l'amiante	
	Composant de la construction (catégorie)	Partie du composant inspecté	Description	Index balise plan	Photo	Prélèvement / Justificatif	Conclusion
						Réf. Manexi	Détection amiante
RdC.pdf bureau greffe	Liste C	Revêtements de murs	colle plâtreuse sous faïence marron	36		MANEXI-51019	Amiante non détecté -
RdC.pdf bureau greffe	Liste C	Revêtements de sol	colle cimenteuse grise sous carrelage	37		MANEXI-51020	Amiante non détecté -
RdC.pdf salle appel	Liste C	Revêtements de murs	colle cimenteuse grise sous faïence marron	40		MANEXI-51021	Amiante non détecté -

Localisation, zone homogène ou par similitude d'ouvrage	Inspection					Matériau ou produit susceptible de contenir de l'amiante	
	Composant de la construction (catégorie)	Partie du composant inspecté	Description	Index balise plan	Photo	Prélèvement / Justificatif	Conclusion
						Réf. Manexi	Détection amiante
RdC.pdf salle appel	Liste C	Revêtements de murs	colle plâtreuse sous faïence murale blanche	41		MANEXI-51022	Amiante non détecté -
RdC.pdf salle appel	Liste C	Revêtements de sol	colle grise cimenteuse sous carrelage	42		MANEXI-51023	Amiante non détecté -
RdC.pdf salle appel	Liste C	AUTRES	mastic sur cassant kaki peint en blanc	44		MANEXI-51024	Amiante non détecté -

Localisation, zone homogène ou par similitude d'ouvrage	Inspection					Matériau ou produit susceptible de contenir de l'amiante	
	Composant de la construction (catégorie)	Partie du composant inspecté	Description	Index balise plan	Photo	Prélèvement / Justificatif	Conclusion
						Réf. Manexi	Détection amiante
RdC.pdf réserve stockage	Liste C	Revêtements de murs	colle blanche sous carrelage sur passage dans mur	45		MANEXI-51025	Amiante non détecté -
RdC.pdf réserve stockage	Liste C	AUTRES	mastic mou noir	47		MANEXI-51026	Amiante non détecté -
RdC.pdf dégagement réserve stockage	Liste C	Revêtements de sol	colle grise cimenteuse sous carrelage	48		MANEXI-51027	Amiante non détecté -

Localisation, zone homogène ou par similitude d'ouvrage	Inspection					Matériau ou produit susceptible de contenir de l'amiante	
	Composant de la construction (catégorie)	Partie du composant inspecté	Description	Index balise plan	Photo	Prélèvement / Justificatif	Conclusion
						Réf. Manexi	Détection amiante
RdC.pdf stockage armurerie	Liste C	Revêtements de murs	plot de colle blanc plâtreux sous plinthes grises	50		MANEXI-51029	Amiante non détecté -
RdC.pdf stockage armurerie	Liste C	Revêtements de sol	colle grise cimenteuse sous carrelage	51		MANEXI-51030	Amiante non détecté -
RdC.pdf stockage armurerie	Liste C	Revêtements de murs	colle blanche sous carrelage tablette fenêtre	52		MANEXI-51028	Amiante non détecté -

SONDAGE CORRESPONDANT A UN PRELEVEMENT DEJA REALISE

Si le tableau est vide, cela signifie qu'aucun formulaire de ce type n'a été utilisé pendant la mission

Index balise plan	Référence du prélèvement correspondant	Commentaire
11	51000	/

TABLEAU DES SONDAGES SANS PRELEVEMENTS

Si le tableau est vide, cela signifie qu'aucun formulaire de ce type n'a été utilisé pendant la mission

Inspection							Matériau ou produit susceptible de contenir de l'amiante		
Composant de la construction (catégorie)	**Partie du composant inspecté**	**Description**	**Index balise plan**	**Photo**	**Localisation du matériau**	**Etage concerné**	**Présence d'amiante**	**Critère de décision**	**Commentaire**
Liste C	Plafonds	isolant type laine minérale sur faux plafond en panneaux BA13	14		locaux rangement	Combles, zone 1.pdf	NON	Jugement personnel	matériau non susceptible de contenir de l'amiante
Liste A	Calorifugeages	laine minérale + tissu	16		local sport	Combles, zone 1.pdf	NON	Jugement personnel	matériau non susceptible de contenir de l'amiante
Liste C	Façades	fenêtre PVC	35	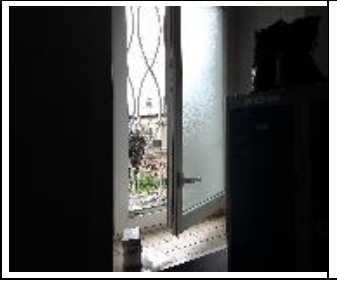	zone 4	Etage.pdf	NON	Jugement personnel	matériau non susceptible de contenir de l'amiante

Inspection							Matériau ou produit susceptible de contenir de l'amiante		
Composant de la construction (catégorie)	**Partie du composant inspecté**	**Description**	**Index balise plan**	**Photo**	**Localisation du matériau**	**Etage concerné**	**Présence d'amiante**	**Critère de décision**	**Commentaire**
Liste C	Façades	fenêtre PVC	38		bureau greffe	RdC.pdf	OUI	Jugement personnel	matériau non susceptible de contenir de l'amiante
Liste A	Faux plafonds	dalle 60x60 Armstrong	46		réserve stockage	RdC.pdf	OUI	Jugement personnel	matériau non susceptible de contenir de l'amiante
Liste C	Façades	fenêtres	53		stockage armurerie	RdC.pdf	OUI	Jugement personnel	matériau non susceptible de contenir de l'amiante

Annexe 3 : rapport(s) d'analyse des prélèvements du ou des laboratoires

Cette annexe comporte 1 page de garde + 31 page(s).

FlashLab
L'EXPERTISE PARTAGÉE

Site d'Illkirch-Graffenstaden
38, rue de l'industrie
67400 ILLKIRCH GRAFFENSTADEN
Tel : 03 88 67 01 04
serviceclient@flashlab.fr

Accréditation n° 1-5765

Liste des sites accrédités et portées disponibles sur www.cofrac.fr

cofrac ESSAIS

MANEXI

696 rue Yves Kermen
92100 BOULOGNE BILLANCOURT

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° dossier FLASHLAB : 19FP014184
Rapport édité le : 08/08/2019 à 09:46

Date d'analyse : 05/08/2019
Date d'acceptation du dossier : 05/08/2019

Référence du client : 42088
188 rue de Pessac - BP 57 33023 BORDEAUX CEDEX

Combles, zone 1.pdf salle de formation sportive

ID éch FlashLab	Référence client	Méthode d'analyse	Phase N°	Description visuelle de la phase	Description visuelle de la phase au microscope	Préparation		Résultat
						Nb	Traitement	
001	MANEXI-51002 Revêtements de murs	# META	1	Ciment	N/A	1	Acide chlorhydrique	Absence de fibres d'amiante

Méthodes d'analyse pour la recherche des fibres d'amiante dans les matériaux :

Analyse MOLP (Microscope Optique à Lumière Polarisée) selon le guide HSG 248 – Appendice 2
Analyse META (Microscope Electronique à Transmission Analytique) selon la norme NFX 43-050 et méthode interne de traitement

Observation(s) :

Elodie MICHEL
Chef d'équipe

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai.
Le laboratoire ne saurait être responsable de l'échantillonnage et du prélèvement des échantillons, qui incombent entièrement au demandeur.
Seules les prestations identifiées par le symbole # dans ce document sont effectuées sous le couvert de l'accréditation.

FlashLab
L'EXPERTISE PARTAGÉE

Site d'Illkirch-Graffenstaden
38, rue de l'industrie
67400 ILLKIRCH GRAFFENSTADEN
Tel : 03 88 67 01 04
serviceclient@flashlab.fr

Accréditation n° 1-5765

Liste des sites accrédités et portées disponibles sur www.cofrac.fr

cofrac ESSAIS

MANEXI

696 rue Yves Kermen
92100 BOULOGNE BILLANCOURT

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° dossier FLASHLAB : 19FP014184
Rapport édité le : 08/08/2019 à 09:46

Date d'analyse : 05/08/2019
Date d'acceptation du dossier : 05/08/2019

Référence du client : 42088
188 rue de Pessac - BP 57 33023 BORDEAUX CEDEX

Combles, zone 1.pdf salle de formation sportive

ID éch FlashLab	Référence client	Méthode d'analyse	Phase N°	Description visuelle de la phase	Description visuelle de la phase au microscope	Préparation		Résultat
						Nb	Traitement	
002	MANEXI-51001 Revêtements de sol	# META	1	Ragréage	N/A	1	Acide chlorhydrique	Absence de fibres d'amiante

Méthodes d'analyse pour la recherche des fibres d'amiante dans les matériaux :

Analyse MOLP (Microscope Optique à Lumière Polarisée) selon le guide HSG 248 – Appendice 2
Analyse META (Microscope Electronique à Transmission Analytique) selon la norme NFX 43-050 et méthode interne de traitement

Observation(s) :

Elodie MICHEL
Chef d'équipe

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai.
Le laboratoire ne saurait être responsable de l'échantillonnage et du prélèvement des échantillons, qui incombent entièrement au demandeur.
Seules les prestations identifiées par le symbole # dans ce document sont effectuées sous le couvert de l'accréditation.

FlashLab
L'EXPERTISE PARTAGÉE

Site d'Illkirch-Graffenstaden
38, rue de l'industrie
67400 ILLKIRCH GRAFFENSTADEN
Tel : 03 88 67 01 04
serviceclient@flashlab.fr

Accréditation n° 1-5765

Liste des sites accrédités et portées disponibles sur www.cofrac.fr

cofrac ESSAIS

MANEXI

696 rue Yves Kermen
92100 BOULOGNE BILLANCOURT

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° dossier FLASHLAB : 19FP014184
Rapport édité le : 08/08/2019 à 09:46

Date d'analyse : 05/08/2019
Date d'acceptation du dossier : 05/08/2019

Référence du client : 42088
188 rue de Pessac - BP 57 33023 BORDEAUX CEDEX

Combles, zone 1.pdf local 5 linge, face droite porte

ID éch FlashLab	Référence client	Méthode d'analyse	Phase N°	Description visuelle de la phase	Description visuelle de la phase au microscope	Préparation		Résultat
						Nb	Traitement	
003	MANEXI-51003 Revêtements de murs	# MOLP	1	Papier	Matériau granuleux, Fibres de papier	2	N/A	Absence de fibres d'amiante
		# META	2	Plâtre, Peinture, Indissociables	N/A	1	Acide chlorhydrique	Absence de fibres d'amiante

Méthodes d'analyse pour la recherche des fibres d'amiante dans les matériaux :

Analyse MOLP (Microscope Optique à Lumière Polarisée) selon le guide HSG 248 – Appendice 2
Analyse META (Microscope Electronique à Transmission Analytique) selon la norme NFX 43-050 et méthode interne de traitement

Observation(s) :

Elodie MICHEL
Chef d'équipe

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai.
Le laboratoire ne saurait être responsable de l'échantillonnage et du prélèvement des échantillons, qui incombent entièrement au demandeur.
Seules les prestations identifiées par le symbole # dans ce document sont effectuées sous le couvert de l'accréditation.

FlashLab
L'EXPERTISE PARTAGÉE

Site d'Illkirch-Graffenstaden
38, rue de l'industrie
67400 ILLKIRCH GRAFFENSTADEN
Tel : 03 88 67 01 04
serviceclient@flashlab.fr

Accréditation n° 1-5765

Liste des sites accrédités et portées disponibles sur www.cofrac.fr

cofrac ESSAIS

MANEXI

696 rue Yves Kermen
92100 BOULOGNE BILLANCOURT

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° dossier FLASHLAB : 19FP014184
Rapport édité le : 08/08/2019 à 09:46

Date d'analyse : 05/08/2019
Date d'acceptation du dossier : 05/08/2019

Référence du client : 42088
188 rue de Pessac - BP 57 33023 BORDEAUX CEDEX

Combles, zone 1.pdf local 5 linge, velux

ID éch FlashLab	Référence client	Méthode d'analyse	Phase N°	Description visuelle de la phase	Description visuelle de la phase au microscope	Préparation		Résultat
						Nb	Traitement	
004	MANEXI-51004 AUTRES	# META	1	Mastic	N/A	1	Tétrahydrofurane	Absence de fibres d'amiante

Méthodes d'analyse pour la recherche des fibres d'amiante dans les matériaux :

Analyse MOLP (Microscope Optique à Lumière Polarisée) selon le guide HSG 248 – Appendice 2
Analyse META (Microscope Electronique à Transmission Analytique) selon la norme NFX 43-050 et méthode interne de traitement

Observation(s) : La totalité de l'échantillon a été utilisée.

Elodie MICHEL
Chef d'équipe

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai.
Le laboratoire ne saurait être responsable de l'échantillonnage et du prélèvement des échantillons, qui incombent entièrement au demandeur.
Seules les prestations identifiées par le symbole # dans ce document sont effectuées sous le couvert de l'accréditation.

FlashLab
L'EXPERTISE PARTAGÉE

Site d'Illkirch-Graffenstaden
38, rue de l'industrie
67400 ILLKIRCH GRAFFENSTADEN
Tel : 03 88 67 01 04
serviceclient@flashlab.fr

Accréditation n° 1-5765

Liste des sites accrédités et portées disponibles sur www.cofrac.fr

cofrac ESSAIS

MANEXI

696 rue Yves Kermen
92100 BOULOGNE BILLANCOURT

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° dossier FLASHLAB : 19FP014184
Rapport édité le : 08/08/2019 à 09:46

Date d'analyse : 05/08/2019
Date d'acceptation du dossier : 05/08/2019

Référence du client : 42088
188 rue de Pessac - BP 57 33023 BORDEAUX CEDEX

Combles, zone 1.pdf local 5

ID éch FlashLab	Référence client	Méthode d'analyse	Phase N°	Description visuelle de la phase	Description visuelle de la phase au microscope	Préparation		Résultat
						Nb	Traitement	
005	MANEXI-51005 Revêtements de sol	# META	1	Ragréage, Analyse globale, Peinture, Indissociables	N/A	1	Acide chlorhydrique	Absence de fibres d'amiante

Méthodes d'analyse pour la recherche des fibres d'amiante dans les matériaux :

Analyse MOLP (Microscope Optique à Lumière Polarisée) selon le guide HSG 248 – Appendice 2
Analyse META (Microscope Electronique à Transmission Analytique) selon la norme NFX 43-050 et méthode interne de traitement

Observation(s) :

Elodie MICHEL
Chef d'équipe

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai.
Le laboratoire ne saurait être responsable de l'échantillonnage et du prélèvement des échantillons, qui incombent entièrement au demandeur.
Seules les prestations identifiées par le symbole # dans ce document sont effectuées sous le couvert de l'accréditation.

FlashLab
L'EXPERTISE PARTAGÉE

Site d'Illkirch-Graffenstaden
38, rue de l'industrie
67400 ILLKIRCH GRAFFENSTADEN
Tel : 03 88 67 01 04
serviceclient@flashlab.fr

Accréditation n° 1-5765

Liste des sites accrédités et portées disponibles sur www.cofrac.fr

cofrac ESSAIS

MANEXI

696 rue Yves Kermen
92100 BOULOGNE BILLANCOURT

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° dossier FLASHLAB : 19FP014184
Rapport édité le : 08/08/2019 à 09:46

Date d'analyse : 05/08/2019
Date d'acceptation du dossier : 05/08/2019

Référence du client : 42088
188 rue de Pessac - BP 57 33023 BORDEAUX CEDEX

Combles, zone 1.pdf dégagement vers local 5

ID éch FlashLab	Référence client	Méthode d'analyse	Phase N°	Description visuelle de la phase	Description visuelle de la phase au microscope	Préparation		Résultat
						Nb	Traitement	
006	MANEXI-51006 Revêtements de murs	# META	1	Plâtre, Peinture, Indissociables	N/A	1	Acide chlorhydrique	Absence de fibres d'amiante

Méthodes d'analyse pour la recherche des fibres d'amiante dans les matériaux :

Analyse MOLP (Microscope Optique à Lumière Polarisée) selon le guide HSG 248 – Appendice 2
Analyse META (Microscope Electronique à Transmission Analytique) selon la norme NFX 43-050 et méthode interne de traitement

Observation(s) : La totalité de l'échantillon a été utilisée.

Elodie MICHEL
Chef d'équipe

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai.
Le laboratoire ne saurait être responsable de l'échantillonnage et du prélèvement des échantillons, qui incombent entièrement au demandeur.
Seules les prestations identifiées par le symbole # dans ce document sont effectuées sous le couvert de l'accréditation.

1/1

Rapport MI V2.0

FlashLab
L'EXPERTISE PARTAGÉE

Site d'Illkirch-Graffenstaden
38, rue de l'industrie
67400 ILLKIRCH GRAFFENSTADEN
Tel : 03 88 67 01 04
serviceclient@flashlab.fr

Accréditation n° 1-5765

Liste des sites accrédités et portées disponibles sur www.cofrac.fr

cofrac ESSAIS

MANEXI

696 rue Yves Kermen
92100 BOULOGNE BILLANCOURT

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° dossier FLASHLAB : 19FP014184
Rapport édité le : 08/08/2019 à 09:46

Date d'analyse : 05/08/2019
Date d'acceptation du dossier : 05/08/2019

Référence du client : 42088
188 rue de Pessac - BP 57 33023 BORDEAUX CEDEX

Combles, zone 1.pdf salle de formation sportive

ID éch FlashLab	Référence client	Méthode d'analyse	Phase N°	Description visuelle de la phase	Description visuelle de la phase au microscope	Préparation		Résultat
						Nb	Traitement	
007	MANEXI-51000 AUTRES	# META	1	Mastic	N/A	1	Tétrahydrofurane	Absence de fibres d'amiante

Méthodes d'analyse pour la recherche des fibres d'amiante dans les matériaux :

Analyse MOLP (Microscope Optique à Lumière Polarisée) selon le guide HSG 248 – Appendice 2
Analyse META (Microscope Electronique à Transmission Analytique) selon la norme NFX 43-050 et méthode interne de traitement

Observation(s) : La totalité de l'échantillon a été utilisée.

Elodie MICHEL
Chef d'équipe

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai.
Le laboratoire ne saurait être responsable de l'échantillonnage et du prélèvement des échantillons, qui incombent entièrement au demandeur.
Seules les prestations identifiées par le symbole # dans ce document sont effectuées sous le couvert de l'accréditation.

FlashLab
L'EXPERTISE PARTAGÉE

Site d'Illkirch-Graffenstaden
38, rue de l'industrie
67400 ILLKIRCH GRAFFENSTADEN
Tel : 03 88 67 01 04
serviceclient@flashlab.fr

Accréditation n° 1-5765

Liste des sites accrédités et portées disponibles sur www.cofrac.fr

cofrac ESSAIS

MANEXI

696 rue Yves Kermen
92100 BOULOGNE BILLANCOURT

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° dossier FLASHLAB : 19FP014184
Rapport édité le : 08/08/2019 à 09:46

Date d'analyse : 05/08/2019
Date d'acceptation du dossier : 05/08/2019

Référence du client : 42088
188 rue de Pessac - BP 57 33023 BORDEAUX CEDEX

Combles, zone 1.pdf local 5 hygiène

ID éch FlashLab	Référence client	Méthode d'analyse	Phase N°	Description visuelle de la phase	Description visuelle de la phase au microscope	Préparation		Résultat
						Nb	Traitement	
008	MANEXI-51007 Revêtements de murs	# MOLP	1	Papier	Matériau granuleux, Fibres de papier	2	N/A	Absence de fibres d'amiante
		# META	2	Plâtre, Peinture, Indissociables	N/A	1	Acide chlorhydrique	Absence de fibres d'amiante

Méthodes d'analyse pour la recherche des fibres d'amiante dans les matériaux :

Analyse MOLP (Microscope Optique à Lumière Polarisée) selon le guide HSG 248 – Appendice 2
Analyse META (Microscope Electronique à Transmission Analytique) selon la norme NFX 43-050 et méthode interne de traitement

Observation(s) :

Elodie MICHEL
Chef d'équipe

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai.
Le laboratoire ne saurait être responsable de l'échantillonnage et du prélèvement des échantillons, qui incombent entièrement au demandeur.
Seules les prestations identifiées par le symbole # dans ce document sont effectuées sous le couvert de l'accréditation.

FlashLab
L'EXPERTISE PARTAGÉE

Site d'Illkirch-Graffenstaden
38, rue de l'industrie
67400 ILLKIRCH GRAFFENSTADEN
Tel : 03 88 67 01 04
serviceclient@flashlab.fr

Accréditation n° 1-5765

Liste des sites accrédités et portées disponibles sur www.cofrac.fr

cofrac ESSAIS

MANEXI

696 rue Yves Kermen
92100 BOULOGNE BILLANCOURT

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° dossier FLASHLAB : 19FP014184
Rapport édité le : 08/08/2019 à 09:46

Date d'analyse : 05/08/2019
Date d'acceptation du dossier : 05/08/2019

Référence du client : 42088
188 rue de Pessac - BP 57 33023 BORDEAUX CEDEX

Combles, zone 1.pdf salle sport

ID éch FlashLab	Référence client	Méthode d'analyse	Phase N°	Description visuelle de la phase	Description visuelle de la phase au microscope	Préparation		Résultat
						Nb	Traitement	
009	MANEXI-51008 AUTRES	# META	1	Mastic	N/A	1	Tétrahydrofurane	Absence de fibres d'amiante

Méthodes d'analyse pour la recherche des fibres d'amiante dans les matériaux :

Analyse MOLP (Microscope Optique à Lumière Polarisée) selon le guide HSG 248 – Appendice 2
Analyse META (Microscope Electronique à Transmission Analytique) selon la norme NFX 43-050 et méthode interne de traitement

Observation(s) :

Elodie MICHEL
Chef d'équipe

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai.
Le laboratoire ne saurait être responsable de l'échantillonnage et du prélèvement des échantillons, qui incombent entièrement au demandeur.
Seules les prestations identifiées par le symbole # dans ce document sont effectuées sous le couvert de l'accréditation.

FlashLab
L'EXPERTISE PARTAGÉE

Site d'Illkirch-Graffenstaden
38, rue de l'industrie
67400 ILLKIRCH GRAFFENSTADEN
Tel : 03 88 67 01 04
serviceclient@flashlab.fr

Accréditation n° 1-5765

Liste des sites accrédités et portées disponibles sur www.cofrac.fr

cofrac ESSAIS

MANEXI

696 rue Yves Kermen
92100 BOULOGNE BILLANCOURT

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° dossier FLASHLAB : 19FP014184
Rapport édité le : 08/08/2019 à 09:46

Date d'analyse : 05/08/2019
Date d'acceptation du dossier : 05/08/2019

Référence du client : 42088
188 rue de Pessac - BP 57 33023 BORDEAUX CEDEX

Combles, zone 1.pdf bureau 2

ID éch FlashLab	Référence client	Méthode d'analyse	Phase N°	Description visuelle de la phase	Description visuelle de la phase au microscope	Préparation		Résultat
						Nb	Traitement	
010	MANEXI-51009 AUTRES	# META	1	Mastic	N/A	1	Tétrahydrofurane	Absence de fibres d'amiante

Méthodes d'analyse pour la recherche des fibres d'amiante dans les matériaux :

Analyse MOLP (Microscope Optique à Lumière Polarisée) selon le guide HSG 248 – Appendice 2
Analyse META (Microscope Electronique à Transmission Analytique) selon la norme NFX 43-050 et méthode interne de traitement

Observation(s) :

Elodie MICHEL
Chef d'équipe

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai.
Le laboratoire ne saurait être responsable de l'échantillonnage et du prélèvement des échantillons, qui incombent entièrement au demandeur.
Seules les prestations identifiées par le symbole # dans ce document sont effectuées sous le couvert de l'accréditation.

FlashLab
L'EXPERTISE PARTAGÉE

Site d'Illkirch-Graffenstaden
38, rue de l'industrie
67400 ILLKIRCH GRAFFENSTADEN
Tel : 03 88 67 01 04
serviceclient@flashlab.fr

Accréditation n° 1-5765

Liste des sites accrédités et portées disponibles sur www.cofrac.fr

cofrac ESSAIS

MANEXI

696 rue Yves Kermen
92100 BOULOGNE BILLANCOURT

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° dossier FLASHLAB : 19FP014184
Rapport édité le : 08/08/2019 à 09:46

Date d'analyse : 05/08/2019
Date d'acceptation du dossier : 05/08/2019

Référence du client : 42088
188 rue de Pessac - BP 57 33023 BORDEAUX CEDEX

Combles, Zones 2&3.pdf zone 2, chambre du piquet de nuit

ID éch FlashLab	Référence client	Méthode d'analyse	Phase N°	Description visuelle de la phase	Description visuelle de la phase au microscope	Préparation		Résultat
						Nb	Traitement	
011	MANEXI-51010 Revêtements de murs	# META	1	Colle de faïence/carrelage, Carrelage, Plâtre, Indissociables	N/A	1	Acide chlorhydrique	Absence de fibres d'amiante

Méthodes d'analyse pour la recherche des fibres d'amiante dans les matériaux :

Analyse MOLP (Microscope Optique à Lumière Polarisée) selon le guide HSG 248 – Appendice 2
Analyse META (Microscope Electronique à Transmission Analytique) selon la norme NFX 43-050 et méthode interne de traitement

Observation(s) :

Elodie MICHEL
Chef d'équipe

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai.
Le laboratoire ne saurait être responsable de l'échantillonnage et du prélèvement des échantillons, qui incombent entièrement au demandeur.
Seules les prestations identifiées par le symbole # dans ce document sont effectuées sous le couvert de l'accréditation.

FlashLab
L'EXPERTISE PARTAGÉE

Site d'Illkirch-Graffenstaden
38, rue de l'industrie
67400 ILLKIRCH GRAFFENSTADEN
Tel : 03 88 67 01 04
serviceclient@flashlab.fr

Accréditation n° 1-5765

Liste des sites accrédités et portées disponibles sur www.cofrac.fr

cofrac ESSAIS

MANEXI

696 rue Yves Kermen
92100 BOULOGNE BILLANCOURT

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° dossier FLASHLAB : 19FP014184
Rapport édité le : 08/08/2019 à 09:46

Date d'analyse : 05/08/2019
Date d'acceptation du dossier : 05/08/2019

Référence du client : 42088
188 rue de Pessac - BP 57 33023 BORDEAUX CEDEX

Combles, Zones 2&3.pdf zone 2, WC

ID éch FlashLab	Référence client	Méthode d'analyse	Phase N°	Description visuelle de la phase	Description visuelle de la phase au microscope	Préparation		Résultat
						Nb	Traitement	
012	MANEXI-51011 AUTRES	# META	1	Mastic	N/A	1	Tétrahydrofurane	Absence de fibres d'amiante

Méthodes d'analyse pour la recherche des fibres d'amiante dans les matériaux :

Analyse MOLP (Microscope Optique à Lumière Polarisée) selon le guide HSG 248 – Appendice 2
Analyse META (Microscope Electronique à Transmission Analytique) selon la norme NFX 43-050 et méthode interne de traitement

Observation(s) :

Elodie MICHEL
Chef d'équipe

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai.
Le laboratoire ne saurait être responsable de l'échantillonnage et du prélèvement des échantillons, qui incombent entièrement au demandeur.
Seules les prestations identifiées par le symbole # dans ce document sont effectuées sous le couvert de l'accréditation.

FlashLab
L'EXPERTISE PARTAGÉE

Site d'Illkirch-Graffenstaden
38, rue de l'industrie
67400 ILLKIRCH GRAFFENSTADEN
Tel : 03 88 67 01 04
serviceclient@flashlab.fr

Accréditation n° 1-5765

Liste des sites accrédités et portées disponibles sur www.cofrac.fr

cofrac ESSAIS

MANEXI

696 rue Yves Kermen
92100 BOULOGNE BILLANCOURT

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° dossier FLASHLAB : 19FP014184
Rapport édité le : 08/08/2019 à 09:46

Date d'analyse : 05/08/2019
Date d'acceptation du dossier : 05/08/2019

Référence du client : 42088
188 rue de Pessac - BP 57 33023 BORDEAUX CEDEX

Combles, Zones 2&3.pdf zone 3 chambre passager

ID éch FlashLab	Référence client	Méthode d'analyse	Phase N°	Description visuelle de la phase	Description visuelle de la phase au microscope	Préparation		Résultat
						Nb	Traitement	
013	MANEXI-51012 Revêtements de murs	# MOLP	1	Papier	Matériau granuleux, Fibres de papier	2	N/A	Absence de fibres d'amiante
		# META	2	Peinture, Plâtre, Indissociables	N/A	1	Chloroforme	Absence de fibres d'amiante

Méthodes d'analyse pour la recherche des fibres d'amiante dans les matériaux :

Analyse MOLP (Microscope Optique à Lumière Polarisée) selon le guide HSG 248 – Appendice 2
Analyse META (Microscope Electronique à Transmission Analytique) selon la norme NFX 43-050 et méthode interne de traitement

Observation(s) :

Elodie MICHEL
Chef d'équipe

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai.
Le laboratoire ne saurait être responsable de l'échantillonnage et du prélèvement des échantillons, qui incombent entièrement au demandeur.
Seules les prestations identifiées par le symbole # dans ce document sont effectuées sous le couvert de l'accréditation.

FlashLab
L'EXPERTISE PARTAGÉE

Site d'Illkirch-Graffenstaden
38, rue de l'industrie
67400 ILLKIRCH GRAFFENSTADEN
Tel : 03 88 67 01 04
serviceclient@flashlab.fr

Accréditation n° 1-5765

Liste des sites accrédités et portées disponibles sur www.cofrac.fr

cofrac ESSAIS

MANEXI

696 rue Yves Kermen
92100 BOULOGNE BILLANCOURT

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° dossier FLASHLAB : 19FP014184
Rapport édité le : 08/08/2019 à 09:46

Date d'analyse : 05/08/2019
Date d'acceptation du dossier : 05/08/2019

Référence du client : 42088
188 rue de Pessac - BP 57 33023 BORDEAUX CEDEX

Etage.pdf zone 4, salle douche

ID éch FlashLab	Référence client	Méthode d'analyse	Phase N°	Description visuelle de la phase	Description visuelle de la phase au microscope	Préparation		Résultat
						Nb	Traitement	
014	MANEXI-51013 Revêtements de murs	# META	1	Colle de faïence/carrelage, Analyse globale, Carrelage, Peinture, Indissociables	N/A	1	Acide chlorhydrique	Absence de fibres d'amiante

Méthodes d'analyse pour la recherche des fibres d'amiante dans les matériaux :

Analyse MOLP (Microscope Optique à Lumière Polarisée) selon le guide HSG 248 – Appendice 2
Analyse META (Microscope Electronique à Transmission Analytique) selon la norme NFX 43-050 et méthode interne de traitement

Observation(s) :

Elodie MICHEL
Chef d'équipe

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai.
Le laboratoire ne saurait être responsable de l'échantillonnage et du prélèvement des échantillons, qui incombent entièrement au demandeur.
Seules les prestations identifiées par le symbole # dans ce document sont effectuées sous le couvert de l'accréditation.

1/1

Rapport MI V2.0

FlashLab
L'EXPERTISE PARTAGÉE

Site d'Illkirch-Graffenstaden
38, rue de l'industrie
67400 ILLKIRCH GRAFFENSTADEN
Tel : 03 88 67 01 04
serviceclient@flashlab.fr

Accréditation n° 1-5765

Liste des sites accrédités et portées disponibles sur www.cofrac.fr

cofrac ESSAIS

MANEXI

696 rue Yves Kermen
92100 BOULOGNE BILLANCOURT

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° dossier FLASHLAB : 19FP014184
Rapport édité le : 08/08/2019 à 09:46

Date d'analyse : 05/08/2019
Date d'acceptation du dossier : 05/08/2019

Référence du client : 42088
188 rue de Pessac - BP 57 33023 BORDEAUX CEDEX

Etage.pdf zone 4, dégagement

ID éch FlashLab	Référence client	Méthode d'analyse	Phase N°	Description visuelle de la phase	Description visuelle de la phase au microscope	Préparation		Résultat
						Nb	Traitement	
015	MANEXI-51014 Revêtements de sol	# META	1	Colle de faïence/carrelage	N/A	1	Acide chlorhydrique	Absence de fibres d'amiante

Méthodes d'analyse pour la recherche des fibres d'amiante dans les matériaux :

Analyse MOLP (Microscope Optique à Lumière Polarisée) selon le guide HSG 248 – Appendice 2
Analyse META (Microscope Electronique à Transmission Analytique) selon la norme NFX 43-050 et méthode interne de traitement

Observation(s) :

Elodie MICHEL
Chef d'équipe

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai.
Le laboratoire ne saurait être responsable de l'échantillonnage et du prélèvement des échantillons, qui incombent entièrement au demandeur.
Seules les prestations identifiées par le symbole # dans ce document sont effectuées sous le couvert de l'accréditation.

FlashLab
L'EXPERTISE PARTAGÉE

Site d'Illkirch-Graffenstaden
38, rue de l'industrie
67400 ILLKIRCH GRAFFENSTADEN
Tel : 03 88 67 01 04
serviceclient@flashlab.fr

Accréditation n° 1-5765

Liste des sites accrédités et portées disponibles sur www.cofrac.fr

cofrac ESSAIS

MANEXI

696 rue Yves Kermen
92100 BOULOGNE BILLANCOURT

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° dossier FLASHLAB : 19FP014184
Rapport édité le : 08/08/2019 à 09:46

Date d'analyse : 05/08/2019
Date d'acceptation du dossier : 05/08/2019

Référence du client : 42088
188 rue de Pessac - BP 57 33023 BORDEAUX CEDEX

Etage.pdf zone 4, dégagement

ID éch FlashLab	Référence client	Méthode d'analyse	Phase N°	Description visuelle de la phase	Description visuelle de la phase au microscope	Préparation		Résultat
						Nb	Traitement	
016	MANEXI-51015 Revêtements de murs	# META	1	Colle de faïence/carrelage, Carrelage, Plâtre, Indissociables	N/A	1	Acide chlorhydrique	Absence de fibres d'amiante

Méthodes d'analyse pour la recherche des fibres d'amiante dans les matériaux :

Analyse MOLP (Microscope Optique à Lumière Polarisée) selon le guide HSG 248 – Appendice 2
Analyse META (Microscope Electronique à Transmission Analytique) selon la norme NFX 43-050 et méthode interne de traitement

Observation(s) :

Elodie MICHEL
Chef d'équipe

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai.
Le laboratoire ne saurait être responsable de l'échantillonnage et du prélèvement des échantillons, qui incombent entièrement au demandeur.
Seules les prestations identifiées par le symbole # dans ce document sont effectuées sous le couvert de l'accréditation.

FlashLab
L'EXPERTISE PARTAGÉE

Site d'Illkirch-Graffenstaden
38, rue de l'industrie
67400 ILLKIRCH GRAFFENSTADEN
Tel : 03 88 67 01 04
serviceclient@flashlab.fr

Accréditation n° 1-5765

Liste des sites accrédités et portées disponibles sur www.cofrac.fr

cofrac ESSAIS

MANEXI

696 rue Yves Kermen
92100 BOULOGNE BILLANCOURT

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° dossier FLASHLAB : 19FP014184
Rapport édité le : 08/08/2019 à 09:46

Date d'analyse : 05/08/2019
Date d'acceptation du dossier : 05/08/2019

Référence du client : 42088
188 rue de Pessac - BP 57 33023 BORDEAUX CEDEX

Etage.pdf zone 4, vestiaire

ID éch FlashLab	Référence client	Méthode d'analyse	Phase N°	Description visuelle de la phase	Description visuelle de la phase au microscope	Préparation		Résultat
						Nb	Traitement	
017	MANEXI-51016 Faux plafonds	# META	1	Plâtre, Peinture, Indissociables	N/A	1	Acide chlorhydrique	Absence de fibres d'amiante

Méthodes d'analyse pour la recherche des fibres d'amiante dans les matériaux :

Analyse MOLP (Microscope Optique à Lumière Polarisée) selon le guide HSG 248 – Appendice 2
Analyse META (Microscope Electronique à Transmission Analytique) selon la norme NFX 43-050 et méthode interne de traitement

Observation(s) : La totalité de l'échantillon a été utilisée.

Elodie MICHEL
Chef d'équipe

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai.
Le laboratoire ne saurait être responsable de l'échantillonnage et du prélèvement des échantillons, qui incombent entièrement au demandeur.
Seules les prestations identifiées par le symbole # dans ce document sont effectuées sous le couvert de l'accréditation.

FlashLab
L'EXPERTISE PARTAGÉE

Site d'Illkirch-Graffenstaden
38, rue de l'industrie
67400 ILLKIRCH GRAFFENSTADEN
Tel : 03 88 67 01 04
serviceclient@flashlab.fr

Accréditation n° 1-5765

Liste des sites accrédités et portées disponibles sur www.cofrac.fr

cofrac ESSAIS

MANEXI

696 rue Yves Kermen
92100 BOULOGNE BILLANCOURT

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° dossier FLASHLAB : 19FP014184
Rapport édité le : 08/08/2019 à 09:46

Date d'analyse : 05/08/2019
Date d'acceptation du dossier : 05/08/2019

Référence du client : 42088
188 rue de Pessac - BP 57 33023 BORDEAUX CEDEX

Etage.pdf zone 4, vestiaire

ID éch FlashLab	Référence client	Méthode d'analyse	Phase N°	Description visuelle de la phase	Description visuelle de la phase au microscope	Préparation		Résultat
						Nb	Traitement	
018	MANEXI-51017 Revêtements de sol	# META	1	Colle de faïence/carrelage, Carrelage, Joint, Dur, Indissociables	N/A	1	Acide chlorhydrique	Absence de fibres d'amiante

Méthodes d'analyse pour la recherche des fibres d'amiante dans les matériaux :

Analyse MOLP (Microscope Optique à Lumière Polarisée) selon le guide HSG 248 – Appendice 2
Analyse META (Microscope Electronique à Transmission Analytique) selon la norme NFX 43-050 et méthode interne de traitement

Observation(s) :

Elodie MICHEL
Chef d'équipe

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai.
Le laboratoire ne saurait être responsable de l'échantillonnage et du prélèvement des échantillons, qui incombent entièrement au demandeur.
Seules les prestations identifiées par le symbole # dans ce document sont effectuées sous le couvert de l'accréditation.

FlashLab
L'EXPERTISE PARTAGÉE

Site d'Illkirch-Graffenstaden
38, rue de l'industrie
67400 ILLKIRCH GRAFFENSTADEN
Tel : 03 88 67 01 04
serviceclient@flashlab.fr

Accréditation n° 1-5765

Liste des sites accrédités et portées disponibles sur www.cofrac.fr

cofrac ESSAIS

MANEXI

696 rue Yves Kermen
92100 BOULOGNE BILLANCOURT

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° dossier FLASHLAB : 19FP014184
Rapport édité le : 08/08/2019 à 09:46

Date d'analyse : 05/08/2019
Date d'acceptation du dossier : 05/08/2019

Référence du client : 42088
188 rue de Pessac - BP 57 33023 BORDEAUX CEDEX

Etage.pdf zone 4, vestiaire

ID éch FlashLab	Référence client	Méthode d'analyse	Phase N°	Description visuelle de la phase	Description visuelle de la phase au microscope	Préparation		Résultat
						Nb	Traitement	
019	MANEXI-51018 Revêtements de murs	# MOLP	1	Papier, Tresse	Matériau granuleux, Fibres de papier, Matériau synthétique, Fibres de verre	2	N/A	Absence de fibres d'amiante
		# META	1	Plâtre, Analyse globale, Peinture souple, Tresse, Indissociables	N/A	1	Acide chlorhydrique	Absence de fibres d'amiante

Méthodes d'analyse pour la recherche des fibres d'amiante dans les matériaux :

Analyse MOLP (Microscope Optique à Lumière Polarisée) selon le guide HSG 248 – Appendice 2
Analyse META (Microscope Electronique à Transmission Analytique) selon la norme NFX 43-050 et méthode interne de traitement

Observation(s) : La totalité de l'échantillon a été utilisée.

Elodie MICHEL
Chef d'équipe

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai.
Le laboratoire ne saurait être responsable de l'échantillonnage et du prélèvement des échantillons, qui incombent entièrement au demandeur.
Seules les prestations identifiées par le symbole # dans ce document sont effectuées sous le couvert de l'accréditation.

FlashLab
L'EXPERTISE PARTAGÉE

Site d'Illkirch-Graffenstaden
38, rue de l'industrie
67400 ILLKIRCH GRAFFENSTADEN
Tel : 03 88 67 01 04
serviceclient@flashlab.fr

Accréditation n° 1-5765

Liste des sites accrédités et portées disponibles sur www.cofrac.fr

cofrac ESSAIS

MANEXI

696 rue Yves Kermen
92100 BOULOGNE BILLANCOURT

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° dossier FLASHLAB : 19FP014184
Rapport édité le : 08/08/2019 à 09:46

Date d'analyse : 05/08/2019
Date d'acceptation du dossier : 05/08/2019

Référence du client : 42088
188 rue de Pessac - BP 57 33023 BORDEAUX CEDEX

RdC.pdf bureau greffe

ID éch FlashLab	Référence client	Méthode d'analyse	Phase N°	Description visuelle de la phase	Description visuelle de la phase au microscope	Préparation		Résultat
						Nb	Traitement	
020	MANEXI-51019 Revêtements de murs	# META	1	Colle de faïence/carrelage, Carrelage, Peinture, Indissociables	N/A	1	Acide chlorhydrique	Absence de fibres d'amiante

Méthodes d'analyse pour la recherche des fibres d'amiante dans les matériaux :

Analyse MOLP (Microscope Optique à Lumière Polarisée) selon le guide HSG 248 – Appendice 2
Analyse META (Microscope Electronique à Transmission Analytique) selon la norme NFX 43-050 et méthode interne de traitement

Observation(s) :

Elodie MICHEL
Chef d'équipe

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai.
Le laboratoire ne saurait être responsable de l'échantillonnage et du prélèvement des échantillons, qui incombent entièrement au demandeur.
Seules les prestations identifiées par le symbole # dans ce document sont effectuées sous le couvert de l'accréditation.

FlashLab
L'EXPERTISE PARTAGÉE

Site d'Illkirch-Graffenstaden
38, rue de l'industrie
67400 ILLKIRCH GRAFFENSTADEN
Tel : 03 88 67 01 04
serviceclient@flashlab.fr

Accréditation n° 1-5765

Liste des sites accrédités et portées disponibles sur www.cofrac.fr

cofrac ESSAIS

MANEXI

696 rue Yves Kermen
92100 BOULOGNE BILLANCOURT

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° dossier FLASHLAB : 19FP014184
Rapport édité le : 08/08/2019 à 09:46

Date d'analyse : 05/08/2019
Date d'acceptation du dossier : 05/08/2019

Référence du client : 42088
188 rue de Pessac - BP 57 33023 BORDEAUX CEDEX

RdC.pdf bureau greffe

ID éch FlashLab	Référence client	Méthode d'analyse	Phase N°	Description visuelle de la phase	Description visuelle de la phase au microscope	Préparation		Résultat
						Nb	Traitement	
021	MANEXI-51020 Revêtements de sol	# META	1	Colle de faïence/carrelage	N/A	1	Acide chlorhydrique	Absence de fibres d'amiante

Méthodes d'analyse pour la recherche des fibres d'amiante dans les matériaux :

Analyse MOLP (Microscope Optique à Lumière Polarisée) selon le guide HSG 248 – Appendice 2
Analyse META (Microscope Electronique à Transmission Analytique) selon la norme NFX 43-050 et méthode interne de traitement

Observation(s) :

Elodie MICHEL
Chef d'équipe

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai.
Le laboratoire ne saurait être responsable de l'échantillonnage et du prélèvement des échantillons, qui incombent entièrement au demandeur.
Seules les prestations identifiées par le symbole # dans ce document sont effectuées sous le couvert de l'accréditation.

FlashLab
L'EXPERTISE PARTAGÉE

Site d'Illkirch-Graffenstaden
38, rue de l'industrie
67400 ILLKIRCH GRAFFENSTADEN
Tel : 03 88 67 01 04
serviceclient@flashlab.fr

Accréditation n° 1-5765

Liste des sites accrédités et portées disponibles sur www.cofrac.fr

cofrac ESSAIS

MANEXI

696 rue Yves Kermen
92100 BOULOGNE BILLANCOURT

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° dossier FLASHLAB : 19FP014184
Rapport édité le : 08/08/2019 à 09:46

Date d'analyse : 05/08/2019
Date d'acceptation du dossier : 05/08/2019

Référence du client : 42088
188 rue de Pessac - BP 57 33023 BORDEAUX CEDEX

RdC.pdf salle appel

ID éch FlashLab	Référence client	Méthode d'analyse	Phase N°	Description visuelle de la phase	Description visuelle de la phase au microscope	Préparation		Résultat
						Nb	Traitement	
022	MANEXI-51021 Revêtements de murs	# META	1	Colle de faïence/carrelage, Carrelage, Indissociables	N/A	1	Acide chlorhydrique	Absence de fibres d'amiante

Méthodes d'analyse pour la recherche des fibres d'amiante dans les matériaux :

Analyse MOLP (Microscope Optique à Lumière Polarisée) selon le guide HSG 248 – Appendice 2
Analyse META (Microscope Electronique à Transmission Analytique) selon la norme NFX 43-050 et méthode interne de traitement

Observation(s) :

Elodie MICHEL
Chef d'équipe

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai.
Le laboratoire ne saurait être responsable de l'échantillonnage et du prélèvement des échantillons, qui incombent entièrement au demandeur.
Seules les prestations identifiées par le symbole # dans ce document sont effectuées sous le couvert de l'accréditation.

1/1

Rapport MI V2.0

FlashLab
L'EXPERTISE PARTAGÉE

Site d'Illkirch-Graffenstaden
38, rue de l'industrie
67400 ILLKIRCH GRAFFENSTADEN
Tel : 03 88 67 01 04
serviceclient@flashlab.fr

Accréditation n° 1-5765

Liste des sites accrédités et portées disponibles sur www.cofrac.fr

cofrac ESSAIS

MANEXI

696 rue Yves Kermen
92100 BOULOGNE BILLANCOURT

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° dossier FLASHLAB : 19FP014184
Rapport édité le : 08/08/2019 à 09:46

Date d'analyse : 05/08/2019
Date d'acceptation du dossier : 05/08/2019

Référence du client : 42088
188 rue de Pessac - BP 57 33023 BORDEAUX CEDEX

RdC.pdf salle appel

ID éch FlashLab	Référence client	Méthode d'analyse	Phase N°	Description visuelle de la phase	Description visuelle de la phase au microscope	Préparation		Résultat
						Nb	Traitement	
023	MANEXI-51022 Revêtements de murs	# META	1	Colle de faïence/carrelage, Carrelage, Peinture, Indissociables	N/A	1	Acide chlorhydrique	Absence de fibres d'amiante

Méthodes d'analyse pour la recherche des fibres d'amiante dans les matériaux :

Analyse MOLP (Microscope Optique à Lumière Polarisée) selon le guide HSG 248 – Appendice 2
Analyse META (Microscope Electronique à Transmission Analytique) selon la norme NFX 43-050 et méthode interne de traitement

Observation(s) :

Elodie MICHEL
Chef d'équipe

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai.
Le laboratoire ne saurait être responsable de l'échantillonnage et du prélèvement des échantillons, qui incombent entièrement au demandeur.
Seules les prestations identifiées par le symbole # dans ce document sont effectuées sous le couvert de l'accréditation.

FlashLab
L'EXPERTISE PARTAGÉE

Site d'Illkirch-Graffenstaden
38, rue de l'industrie
67400 ILLKIRCH GRAFFENSTADEN
Tel : 03 88 67 01 04
serviceclient@flashlab.fr

Accréditation n° 1-5765

Liste des sites accrédités et portées disponibles sur www.cofrac.fr

cofrac ESSAIS

MANEXI

696 rue Yves Kermen
92100 BOULOGNE BILLANCOURT

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° dossier FLASHLAB : 19FP014184
Rapport édité le : 08/08/2019 à 09:46

Date d'analyse : 05/08/2019
Date d'acceptation du dossier : 05/08/2019

Référence du client : 42088
188 rue de Pessac - BP 57 33023 BORDEAUX CEDEX

RdC.pdf salle appel

ID éch FlashLab	Référence client	Méthode d'analyse	Phase N°	Description visuelle de la phase	Description visuelle de la phase au microscope	Préparation		Résultat
						Nb	Traitement	
024	MANEXI-51023 Revêtements de sol	# META	1	Colle de faïence/carrelage, Carrelage, Indissociables	N/A	1	Acide chlorhydrique	Absence de fibres d'amiante

Méthodes d'analyse pour la recherche des fibres d'amiante dans les matériaux :

Analyse MOLP (Microscope Optique à Lumière Polarisée) selon le guide HSG 248 – Appendice 2
Analyse META (Microscope Electronique à Transmission Analytique) selon la norme NFX 43-050 et méthode interne de traitement

Observation(s) :

Elodie MICHEL
Chef d'équipe

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai.
Le laboratoire ne saurait être responsable de l'échantillonnage et du prélèvement des échantillons, qui incombent entièrement au demandeur.
Seules les prestations identifiées par le symbole # dans ce document sont effectuées sous le couvert de l'accréditation.

1/1

Rapport MI V2.0

FlashLab
L'EXPERTISE PARTAGÉE

Site d'Illkirch-Graffenstaden
38, rue de l'industrie
67400 ILLKIRCH GRAFFENSTADEN
Tel : 03 88 67 01 04
serviceclient@flashlab.fr

Accréditation n° 1-5765

Liste des sites accrédités et portées disponibles sur www.cofrac.fr

cofrac ESSAIS

MANEXI

696 rue Yves Kermen
92100 BOULOGNE BILLANCOURT

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° dossier FLASHLAB : 19FP014184
Rapport édité le : 08/08/2019 à 09:46

Date d'analyse : 05/08/2019
Date d'acceptation du dossier : 05/08/2019

Référence du client : 42088
188 rue de Pessac - BP 57 33023 BORDEAUX CEDEX

RdC.pdf salle appel

ID éch FlashLab	Référence client	Méthode d'analyse	Phase N°	Description visuelle de la phase	Description visuelle de la phase au microscope	Préparation		Résultat
						Nb	Traitement	
025	MANEXI-51024 AUTRES	# META	1	Mastic, Peinture, Indissociables	N/A	1	Tétrahydrofurane	Absence de fibres d'amiante

Méthodes d'analyse pour la recherche des fibres d'amiante dans les matériaux :

Analyse MOLP (Microscope Optique à Lumière Polarisée) selon le guide HSG 248 – Appendice 2
Analyse META (Microscope Electronique à Transmission Analytique) selon la norme NFX 43-050 et méthode interne de traitement

Observation(s) :

Elodie MICHEL
Chef d'équipe

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai.
Le laboratoire ne saurait être responsable de l'échantillonnage et du prélèvement des échantillons, qui incombent entièrement au demandeur.
Seules les prestations identifiées par le symbole # dans ce document sont effectuées sous le couvert de l'accréditation.

FlashLab
L'EXPERTISE PARTAGÉE

Site d'Illkirch-Graffenstaden
38, rue de l'industrie
67400 ILLKIRCH GRAFFENSTADEN
Tel : 03 88 67 01 04
serviceclient@flashlab.fr

Accréditation n° 1-5765

Liste des sites accrédités et portées disponibles sur www.cofrac.fr

cofrac ESSAIS

MANEXI

696 rue Yves Kermen
92100 BOULOGNE BILLANCOURT

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° dossier FLASHLAB : 19FP014184
Rapport édité le : 08/08/2019 à 09:46

Date d'analyse : 05/08/2019
Date d'acceptation du dossier : 05/08/2019

Référence du client : 42088
188 rue de Pessac - BP 57 33023 BORDEAUX CEDEX

RdC.pdf réserve stockage

ID éch FlashLab	Référence client	Méthode d'analyse	Phase N°	Description visuelle de la phase	Description visuelle de la phase au microscope	Préparation		Résultat
						Nb	Traitement	
026	MANEXI-51025 Revêtements de murs	# META	1	Colle de faïence/carrelage, Carrelage, Peinture, Indissociables	N/A	1	Acide chlorhydrique	Absence de fibres d'amiante

Méthodes d'analyse pour la recherche des fibres d'amiante dans les matériaux :

Analyse MOLP (Microscope Optique à Lumière Polarisée) selon le guide HSG 248 – Appendice 2
Analyse META (Microscope Electronique à Transmission Analytique) selon la norme NFX 43-050 et méthode interne de traitement

Observation(s) :

Elodie MICHEL
Chef d'équipe

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai.
Le laboratoire ne saurait être responsable de l'échantillonnage et du prélèvement des échantillons, qui incombent entièrement au demandeur.
Seules les prestations identifiées par le symbole # dans ce document sont effectuées sous le couvert de l'accréditation.

FlashLab
L'EXPERTISE PARTAGÉE

Site d'Illkirch-Graffenstaden
38, rue de l'industrie
67400 ILLKIRCH GRAFFENSTADEN
Tel : 03 88 67 01 04
serviceclient@flashlab.fr

Accréditation n° 1-5765

Liste des sites accrédités et portées disponibles sur www.cofrac.fr

cofrac ESSAIS

MANEXI

696 rue Yves Kermen
92100 BOULOGNE BILLANCOURT

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° dossier FLASHLAB : 19FP014184
Rapport édité le : 08/08/2019 à 09:46

Date d'analyse : 05/08/2019
Date d'acceptation du dossier : 05/08/2019

Référence du client : 42088
188 rue de Pessac - BP 57 33023 BORDEAUX CEDEX

RdC.pdf réserve stockage

ID éch FlashLab	Référence client	Méthode d'analyse	Phase N°	Description visuelle de la phase	Description visuelle de la phase au microscope	Préparation		Résultat
						Nb	Traitement	
027	MANEXI-51026 AUTRES	# META	1	Mastic	N/A	1	Tétrahydrofurane	Absence de fibres d'amiante

Méthodes d'analyse pour la recherche des fibres d'amiante dans les matériaux :

Analyse MOLP (Microscope Optique à Lumière Polarisée) selon le guide HSG 248 – Appendice 2
Analyse META (Microscope Electronique à Transmission Analytique) selon la norme NFX 43-050 et méthode interne de traitement

Observation(s) :

Elodie MICHEL
Chef d'équipe

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai.
Le laboratoire ne saurait être responsable de l'échantillonnage et du prélèvement des échantillons, qui incombent entièrement au demandeur.
Seules les prestations identifiées par le symbole # dans ce document sont effectuées sous le couvert de l'accréditation.

FlashLab
L'EXPERTISE PARTAGÉE

Site d'Illkirch-Graffenstaden
38, rue de l'industrie
67400 ILLKIRCH GRAFFENSTADEN
Tel : 03 88 67 01 04
serviceclient@flashlab.fr

Accréditation n° 1-5765

Liste des sites accrédités et portées disponibles sur www.cofrac.fr

cofrac ESSAIS

MANEXI

696 rue Yves Kermen
92100 BOULOGNE BILLANCOURT

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° dossier FLASHLAB : 19FP014184
Rapport édité le : 08/08/2019 à 09:46

Date d'analyse : 05/08/2019
Date d'acceptation du dossier : 05/08/2019

Référence du client : 42088
188 rue de Pessac - BP 57 33023 BORDEAUX CEDEX

RdC.pdf dégagement réserve stockage

ID éch FlashLab	Référence client	Méthode d'analyse	Phase N°	Description visuelle de la phase	Description visuelle de la phase au microscope	Préparation		Résultat
						Nb	Traitement	
028	MANEXI-51027 Revêtements de sol	# META	1	Colle de faïence/carrelage	N/A	1	Acide chlorhydrique	Absence de fibres d'amiante

Méthodes d'analyse pour la recherche des fibres d'amiante dans les matériaux :

Analyse MOLP (Microscope Optique à Lumière Polarisée) selon le guide HSG 248 – Appendice 2
Analyse META (Microscope Electronique à Transmission Analytique) selon la norme NFX 43-050 et méthode interne de traitement

Observation(s) :

Elodie MICHEL
Chef d'équipe

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai.
Le laboratoire ne saurait être responsable de l'échantillonnage et du prélèvement des échantillons, qui incombent entièrement au demandeur.
Seules les prestations identifiées par le symbole # dans ce document sont effectuées sous le couvert de l'accréditation.

FlashLab
L'EXPERTISE PARTAGÉE

Site d'Illkirch-Graffenstaden
38, rue de l'industrie
67400 ILLKIRCH GRAFFENSTADEN
Tel : 03 88 67 01 04
serviceclient@flashlab.fr

Accréditation n° 1-5765

Liste des sites accrédités et portées disponibles sur www.cofrac.fr

cofrac ESSAIS

MANEXI

696 rue Yves Kermen
92100 BOULOGNE BILLANCOURT

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° dossier FLASHLAB : 19FP014184
Rapport édité le : 08/08/2019 à 09:46

Date d'analyse : 05/08/2019
Date d'acceptation du dossier : 05/08/2019

Référence du client : 42088
188 rue de Pessac - BP 57 33023 BORDEAUX CEDEX

RdC.pdf stockage armurerie

ID éch FlashLab	Référence client	Méthode d'analyse	Phase N°	Description visuelle de la phase	Description visuelle de la phase au microscope	Préparation		Résultat
						Nb	Traitement	
029	MANEXI-51029 Revêtements de murs	# META	1	Colle, Plâtre, Indissociables	N/A	1	Acide chlorhydrique	Absence de fibres d'amiante

Méthodes d'analyse pour la recherche des fibres d'amiante dans les matériaux :

Analyse MOLP (Microscope Optique à Lumière Polarisée) selon le guide HSG 248 – Appendice 2
Analyse META (Microscope Electronique à Transmission Analytique) selon la norme NFX 43-050 et méthode interne de traitement

Observation(s) :

Elodie MICHEL
Chef d'équipe

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai.
Le laboratoire ne saurait être responsable de l'échantillonnage et du prélèvement des échantillons, qui incombent entièrement au demandeur.
Seules les prestations identifiées par le symbole # dans ce document sont effectuées sous le couvert de l'accréditation.

FlashLab
L'EXPERTISE PARTAGÉE

Site d'Illkirch-Graffenstaden
38, rue de l'industrie
67400 ILLKIRCH GRAFFENSTADEN
Tel : 03 88 67 01 04
serviceclient@flashlab.fr

Accréditation n° 1-5765

Liste des sites accrédités et portées disponibles sur www.cofrac.fr

cofrac ESSAIS

MANEXI

696 rue Yves Kermen
92100 BOULOGNE BILLANCOURT

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° dossier FLASHLAB : 19FP014184
Rapport édité le : 08/08/2019 à 09:46

Date d'analyse : 05/08/2019
Date d'acceptation du dossier : 05/08/2019

Référence du client : 42088
188 rue de Pessac - BP 57 33023 BORDEAUX CEDEX

RdC.pdf stockage armurerie

ID éch FlashLab	Référence client	Méthode d'analyse	Phase N°	Description visuelle de la phase	Description visuelle de la phase au microscope	Préparation		Résultat
						Nb	Traitement	
030	MANEXI-51030 Revêtements de sol	# META	1	Colle de faïence/carrelage, Carrelage, Indissociables	N/A	1	Acide chlorhydrique	Absence de fibres d'amiante

Méthodes d'analyse pour la recherche des fibres d'amiante dans les matériaux :

Analyse MOLP (Microscope Optique à Lumière Polarisée) selon le guide HSG 248 – Appendice 2
Analyse META (Microscope Electronique à Transmission Analytique) selon la norme NFX 43-050 et méthode interne de traitement

Observation(s) :

Elodie MICHEL
Chef d'équipe

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai.
Le laboratoire ne saurait être responsable de l'échantillonnage et du prélèvement des échantillons, qui incombent entièrement au demandeur.
Seules les prestations identifiées par le symbole # dans ce document sont effectuées sous le couvert de l'accréditation.

FlashLab
L'EXPERTISE PARTAGÉE

Site d'Illkirch-Graffenstaden
38, rue de l'industrie
67400 ILLKIRCH GRAFFENSTADEN
Tel : 03 88 67 01 04
serviceclient@flashlab.fr

Accréditation n° 1-5765

Liste des sites accrédités et portées disponibles sur www.cofrac.fr

cofrac ESSAIS

MANEXI

696 rue Yves Kermen
92100 BOULOGNE BILLANCOURT

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° dossier FLASHLAB : 19FP014184
Rapport édité le : 08/08/2019 à 09:46

Date d'analyse : 05/08/2019
Date d'acceptation du dossier : 05/08/2019

Référence du client : 42088
188 rue de Pessac - BP 57 33023 BORDEAUX CEDEX

RdC.pdf stockage armurerie

ID éch FlashLab	Référence client	Méthode d'analyse	Phase N°	Description visuelle de la phase	Description visuelle de la phase au microscope	Préparation		Résultat
						Nb	Traitement	
031	MANEXI-51028 Revêtements de murs	# META	1	Colle de faïence/carrelage, Carrelage, Indissociables	N/A	1	Acide chlorhydrique	Absence de fibres d'amiante

Méthodes d'analyse pour la recherche des fibres d'amiante dans les matériaux :

Analyse MOLP (Microscope Optique à Lumière Polarisée) selon le guide HSG 248 – Appendice 2
Analyse META (Microscope Electronique à Transmission Analytique) selon la norme NFX 43-050 et méthode interne de traitement

Observation(s) :

Elodie MICHEL
Chef d'équipe

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai.
Le laboratoire ne saurait être responsable de l'échantillonnage et du prélèvement des échantillons, qui incombent entièrement au demandeur.
Seules les prestations identifiées par le symbole # dans ce document sont effectuées sous le couvert de l'accréditation.

Annexe 4 : annexe 1 de l'arrêté du 16.07.2019

Cette annexe comporte 1 page de garde + 6 pages.

ANNEXE I
Liste non-exhaustive des matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante à repérer

Ouvrages ou Composants de la construction	Parties d'ouvrages ou de composants à inspecter ou à sonder	Matériau ou produit
1 - Couvertures, toitures, terrasses et étanchéités		
Plaques ondulées et planes	Plaques en fibres-ciment (y compris plaques « sous tuiles »)	P
	Plaques en matériaux bitumineux	P
	Revêtements anti condensation sous bac acier	M
Ardoises, bardeaux bitumineux	Ardoises composites hors fibro ciment	P
	Ardoises en fibro ciment	P
	Bardeaux bitumineux (« shingles »)	P
Éléments associés à la toiture	Conduits de fumée, de cheminée, de ventilation	P
	Conduits d'eaux pluviales	P
	Garnissage des joints de dilatation	M
	Joints de dilatation	M
	Couvre-joints	P
	Tresses d'étanchéité à l'air	P
	Éléments complémentaires de toiture (chéneaux, rives, closoirs, faitages, mîtres, costières, etc.)	P
	Jonctions bitumineuses	M
	Solins en fibre ciment	P
	Colle des solins en fibre ciment	M
Éléments sous toiture	Pare-vapeur, pare pluie	P
	Isolants fibreux en sous toiture	P
	Flocages, enduits projetés	M
Étanchéité de toiture terrasse	Parties planes : revêtements bitumineux (bandes, lés…), écrans de semi indépendance, pare-vapeur	P
	Relevés : revêtements bitumineux (bandes, lés…)	P
	Parties planes ou relevés : complexes asphaltés	M
	Colles, produits d'accrochage	M
Fenêtres de toit, lanternaux, verrières	Mastics (vitriers, bitumineux…)	M
	Joints d'étanchéité entre menuiserie et ossature	M
	Garnitures de friction sur fenêtres basculantes	P
2 - Parois verticales extérieures et façades		
Façades légères, murs rideaux, bardages, panneaux sandwich	Plaques, panneaux, bacs en fibres-ciment, éléments de remplissage	P
	Ardoises composites hors fibro ciment	P
	Ardoises en fibro ciment	P
	Joints d'assemblage ou d'étanchéité, mastics, tresses	M
	Revêtements intérieurs anti condensation (hors peintures)	P
	Peintures des bardages métalliques	M
Isolant et protection thermique ou acoustique sous bardage	Flocages, enduits projetés	M
	Carton-amiante	M

Façades lourdes y compris poteaux	Enduits extérieurs (projetés, lissés ou talochés), crépis extérieurs	M
	Revêtements plastiques épais (RPE)	M
	Peintures sur béton	M
	Enduits pelliculaires de lissage/débullage	M
	Colles et joints (faience, pâte de verre, carrelage), ragréages, primaires d'accrochage, Imperméabilisants	M
	Éléments en maçonnerie silico-calcaire (1880-1940) briques blanches silico-calcaire	P
	Garnissage des joints de dilatation	M
	Joints de dilatation	M
	Couvre-joints	P
	Appuis de fenêtres en fibres-ciment	P
Menuiseries extérieures	Joints de mastic de vitrage (notamment châssis aluminium)	M
	Joints d'étanchéité entre menuiserie et structure	P
	Garnitures de friction sur fenêtres basculantes	P
	Plaques de fibres-ciment (allèges, coffres, etc.)	P
	Peintures décoratives	M
Éléments associés aux façades	Conduits de fumées, de cheminée, de ventilation	P
	Conduits d'eaux (pluviales et usées)	P
	Éléments ponctuels : chéneaux, rives, corniches	P
	3 - Parois verticales intérieures	
Murs et cloisons maçonnés	Flocages	M
	Enduits à base de plâtre ou ciment projetés, lissés ou talochés	M
	Enduits de ragréage, débullage, lissage	M
	Joints de dilatation, d'assemblage, joints coupe- feu	M
	Fourreaux (carton, fibres-ciment…)	P
Poteaux	Flocages	M
	Enduits à base de plâtre projetés, lissés ou talochés	M
	Enduits à base de ciment, lissés ou talochés (ragréage, débullage, lissage)	M
	Joints de dilatation, d'assemblage avec poutraison	M
	Entourages de poteau (carton-amiante, fibres- ciment, matériaux sandwich…), coffrages perdus	P
Cloisons sèches (assemblées, préfabriquées)	Panneaux de cloisons lisses ou moulurées, préfabriquées ou non	P
	Enduits à base de plâtre ou ciment projetés, lissés ou talochés	M
	Flocages	M

	Plots de colle fixant les cloisons au mur	M
	Bandes calicot	M
	Enduits de jointoiement des plaques de plâtre	M
	Sous- couches des tissus muraux	P
	Isolants intérieurs fibreux, bourre en vrac	M
	Jonctions entre panneaux préfabriqués et pieds / têtes de cloisons (notamment IGH et ERP): tresse, carton, fibres-ciment	P
Gaines et coffres verticaux	Flocages	M
	Enduits à base de plâtre (projetés, lissés ou talochés)	M
	Enduits à base de ciment, lissés ou talochés (ragréage, débullage, lissage)	M
	Bandes calicot,	M
	Enduits de jointoiement des plaques de plâtre cartonné	M
	Panneaux (fibres-ciment …)	P
	Jonctions entre panneaux (tresses, étanchéité entre panneaux)	P
Portes coupe-feu, pare-flamme, isothermiques, frigorifiques	Joints des portes coupe-feu, phoniques ou pare-flammes (sur battant et dormant y compris occulus, et sur serrurerie)	P
	Panneaux, plaques en fibres-ciment des vantaux, bakelite	P
	Isolants intérieurs des portes	P
Revêtements de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres	Sous-couches des tissus muraux, moquettes murales ou les vinyles	P
	Panneaux décoratifs en fibre-ciment (lambris), revêtements durs en fibres-ciment	P
	Colles et joints de carrelage ou de faïence, ragréage, primaire d'accrochage	M
	Peintures décoratives (pailletées, gouttelettes, …)	M
	Revêtements bitumineux	M
	Peintures intumescentes	M
	4 - Plafonds et faux plafonds	
Plafonds	Flocages	M
	Enduits à base de plâtre ou ciment projetés, lissés ou talochés	M
	Panneaux collés vissés ou cloués	P
	Coffrages perdus (carton-amiante, fibres-ciment, composite)	P
	Bandes calicot	P
	Enduits de jointoiement des plaques de plâtre	M
	Sous-couches des tissus muraux	P
	Peintures intumescentes	M

	Revêtements bitumineux	M
	Peintures décoratives (pailletées, gouttelettes…)	M
	Résines	M
	Colles de carrelage, ragréages, primaires d'accrochage et joints de carrelage	M
Poutres et charpentes	Flocages	M
	Enduits à base de plâtre ou ciment (projetés, lissés ou talochés)	M
	Entourages de poutres (carton-amiante, fibres-ciment, matériaux sandwich)	P
	Peintures intumescentes	M
	Revêtements bitumineux	M
	Peintures décoratives (pailletées, gouttelettes…)	M
	Jonctions avec la façade, calfeutrements, joints (coupe-feu, de dilatation, de structure)	M
Gaines et coffres horizontaux	Flocages	M
	Enduits à base de plâtre ou ciment (projetés, lissés ou talochés)	M
	Bandes calicot	P
	Enduits de jointoiement des plaques de plâtre cartonné	M
	Panneaux (fibres-ciment …)	P
	Jonctions entre panneaux (tresses, étanchéité entre panneaux)	M
Faux plafonds	Panneaux et plaques	P
	Jonctions entre faux plafond et structure, joints entre panneaux	P
	Pare vapeur	P
	Isolants posés dans le plénum au-dessus du panneau de faux plafond	P
	Écrans de cantonnement et leurs joints (dans le plénum entre le faux plafond et le plancher supérieur)	P
Suspentes et contrevents	Flocages	M
	Protections en plâtre	M
	Peintures intumescentes	M
5 - Planchers et planchers techniques		
Revêtements de sols	Dalles de sol	P
	Nez de marche	P
	Dalles moquettes avec entrecouche noire	P
	Sous-couches (carton, feutre, …) des revêtements souples	M
	Colles bitumineuses	M
	Colles non bitumineuses	M
	Moquette	M
	Sols coulés à base ciment (terrazolith, etc.)	P

	Peintures de sol	M
	Colles et joints de carrelage, ragréages, primaires d'accrochage	M
	Revêtements de sols sportifs	P
	Joints de dilatation et d'assemblage	P
	Joints de cantonnement sur faux planchers	P
	Enduit de cuvelage	M
	Rebouchages autour de conduits (principalement immeubles de grande hauteur et établissements recevant du public), fourreaux en carton ou fibres-ciment	M
6 - Conduits et accessoires intérieurs		
Conduits de fluides (air, eau, vapeur, fumée, échappement, autres fluides)	Calorifuges (tresses, coquilles, matelas…)	M
	Matelas	P
	Enveloppes (bandes tissées enduites ou non), colles de calorifugeage	M
	Joints entre éléments, joints plats prédécoupés pour brides	M
	Rubans adhésifs	P
	Mastics	M
	Conduits en fibres-ciment, manchons	P
	Conduits en fibres-bitumes (conduits de drainage)	P
	Tresses dans câbles électriques d'alimentation, (notamment de secours, souvent orange), résistants au feu	P
Clapets / volets coupe-feu	Clapets (tunnels, lames, joints)	P
	Volets coupe-feu y compris ossature	P
	Rebouchages et calfeutrements de clapets et volets coupe-feu	M
Vide-ordures	Conduits et vidoirs en fibres-ciment	P
	Joints d'étanchéité des trappes	M
7 - Ascenseurs, monte-charges et escaliers mécaniques		
Portes et cloisons palières	Panneaux dans les portes palières	P
	Panneaux des cloisons palières	P
parois des équipements	Plaques, panneaux décoratifs (habillages cabines, joues des escaliers mécaniques…)	P
	Calfeutrement entre mur et plancher (joint, bourre)	P
	Isolants	P
	Colles	M
	Joints	P
Matériels en machinerie	Freins d'ascenseurs	P

	Éléments de protection contre les arcs électriques intégrés dans des équipements de type contacteurs, sélecteurs, coupe-circuits…	P
	Tresses	P
	Joints plats	P
8 - Équipements divers et accessoires		
Chaudières (mixtes, collectives), chauffe bains, radiateurs gaz modulables, poêles à bois, à fuel, à charbon, groupes électrogènes	Flocages	M
	Bourres	M
	Tresses	M
	Calorifugeages	M
	Joints d'étanchéité, joints plats prédécoupés pour brides	M
	Dispositifs anti condensation (peintures, films, etc.)	M
	Tissus, soufflets amortisseurs acoustiques	P
Convecteurs et radiateurs électriques	Isolants thermiques cartonnés	P
	Tresses des diffuseurs	M
fusibles à broche	Carton, tresse	P
canalisations électriques préfabriquées	Isolants	P
Coffres-forts	Portes et parois	P
Portes de placard, baignoires et éviers métalliques	Plaques souples bitumineuses antivibratiles	P
Jardinières, bac à sable incendie	Éléments en fibres-ciment	P
9 - Fondations et soubassements		
Étanchéité des murs enterrés	Enduits bitumineux des ouvrages enterrés	M
Parois verticales et horizontales enterrées	Joints de fractionnement, de rupture, de dilatation	M
Conduits et fourreaux	Fourreaux en fibres-ciment dans maçonnerie	P
10 - Aménagements, voiries et réseaux divers		
Conduits, siphons	Éléments de canalisations enterrés en fibres-ciment	P
Voiries	Enrobés bitumineux des couches de voirie (juste partie bitume), asphaltes	M
Espaces sportifs	Revêtements de sols	P
Aménagements extérieurs	Éléments en fibres-ciment (jardinières, bordures…)	P

Annexe 5 : attestation d'assurance, déclaration sur l'honneur et certificat de compétences

Cette annexe comporte 1 page de garde + 3 pages.

Simca Assurances

ATTESTATION D'ASSURANCE

Nous attestons que la société MANEXI, dont le siège est 19 chemin de Prunay – 78430 Louveciennes a bien souscrit une police d'assurance responsabilité civile professionnelle « expert » n°143 378 632 par notre intermédiaire, auprès de MMA. Cette garantie couvre la période du 1er juillet 2019 au 30 juin 2020 pour les missions suivantes :

- Constat de risque d'exposition au plomb ;
- Etat mentionnant la présence ou l'absence de matériaux ou produits contenant de l'amiante ;
- Etat relatif à la présence de termites dans les batiments ;
- Etat de l'installation intérieure de gaz naturel ;
- Etats des risques naturels et technologiques ;
- Diagnostic de performance énergétiques ;
- Etat de l'installation intérieure d'électricité ;
- Mesurage dans le cadre de la loi Carrez ;
- Diagnostic technique global Loi ALLUR ;
- Etat des lieux relatif à la conformité aux normes de surface et d'habitabilité ;
- Conformité des instalations d'eau de consommation ;
- Etat relatif a la présence d'insectes xylophages et paraistes du bois dans le batiment ;
- Etat relatif à la présence et concentration de légionnelles ;
- Thermographie infrarouge ;
- Etat des lieux hors réglementation logement décent ;
- Infiltrometrie, perméabilité à l'air de l'enveloppe ; étancheité à l'air des réseaux ;
- Etat de l'accessibilité pour les personnes handicapées ;
- Prêt à taux zéro ;
- Prélèvements d'air pour les mesures d'empoussiérement en fibres d'amiante et immeuble bâti et au poste de travail ;
- Diagnostics portant sur la gestion des déchets issus de la démolition de catégories de bâtiments ;
- Analyses de matériaux

  HAP – Hydrocarbures aromatiques polycliques

  HCT – Hydrocarbures totaux : les prélèvements sont réalisés par carrottages dans les enrobés et analyses faites par des laboratoires sous accréditation COFRAC.

Fait pour servir et valoir ce que de droit,

Paris, le 26 juin 2019

SIMCA ASSURANCES
3, avenue Ferdinand Buisson
75016 Paris
SARL au capital de 50.000 €
750 111 304 RCS PARIS

SIMCA – 3 avenue Ferdinan Buisson 75016 PARIS -Téléphone : 06 63 21 37 41 - S.A.R.L. au capital de 50.000 € - RCS Paris : 750 111 304
Garanties financière et assurance de responsabilité civile professionnelle conformes aux articles L.512-6 et L.512-7 du Code des assurances – N° ORIAS : 12 066 799

manexi
Nos expertises - votre performance

696 rue Yves Kermen 92100 Boulogne Billancourt– Tel : 01 41 31 67 80 – Fax : 01 41 31 33 04 – email : contact@manexi.com

DECLARATION SUR L'HONNEUR

NOM : **RACLE** Prénom : **Damien**

Adresse : **696 rue Yves Kermen 92100 BOULOGNE**

Qualité : **Directeur Général**

Agissant pour le compte de (société) : **MANEXI**

Je soussigné atteste sur l'honneur :

- que la société MANEXI n'a aucun lien de nature à porter atteinte à son impartialité et à son indépendance ni avec le propriétaire ou son mandataire ni avec une entreprise pouvant réaliser des travaux sur les ouvrages, installations ou équipements pour lesquels il lui est demandé d'établir l'un des documents du dossier technique. (article L-271-6 du Code de la Construction et de l'Habitation)

- qu'elle dispose des moyens en matériel et en personnel nécessaires à l'établissement des états, constats et diagnostics visés par les articles L 271-6 et R 271-1, R 271-2 et R 271-3 du Code de la Construction et de l'Habitation.

Fait à Boulogne, le 16 janvier 2019

D. RACLE

SAS au capital de 77.000 €
Siège Social : 19 Chemin de Prunay 78430 Louveciennes – RCS B 390 393 916

afnor
CERTIFICATION DE PERSONNES
AFNOR CERTIFICATION

CARTE DE CERTIFIÉ

NUMÉRO ODI/AMM/07068299
VALABLE DU 28/06/2017
AU 27/06/2022

EMMANUEL FAIVRE

CERTIFICATION
OPERATEUR DE DIAGNOSTICS IMMOBILIERS - AMIANTE
MENTION

CERTIFICAT AFNOR CERTIFICATION

Accréditation Cofrac n°4-0057 Certification de Personnes, portée disponible sur www.cofrac.fr et selon l'arrêté du 25 juillet 2016 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques opérateurs de repérages, d'évaluation périodique de l'état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante, et d'examen visuel après travaux dans les immeubles bâtis et les critères d'accréditation des organismes de certification

FRANCK LEBEUGLE
Directeur Général

AFNOR CERTIFICATION
11 rue Francis de Pressensé
93571 La Plaine Saint-Denis Cedex
certification-personnes@afnor.org
+33 (0)1 41 62 80 00